BELANGRIJK BERIGT.

Vele verzamelingen van het *Journal Officiel* aan besturen en bijzonderlijk aan de gene van de gemeenten zijn door verloren bladeren onvoltallig geworden; de hooge prijs van ieder blad, afzonderlijk genomen, is zonder twijffel een oorzaak geweest om de verloren N^os^ door andere niet te vervangen, en het is tusschen de oudste dat er het meest ontbreken.

De drukker van het *Journal Officiel* nog veel van deze oude bladen bezittende, en willende aan de besturen der gemeente den middel geven van hunne verzameling compleet te maken, zal dezelve verkoopen voor de helft der gewonen prijs, te weten 10 cents het blad in plaats van 20 cents.

Naar het verschene jaar zal hij zijne gewone prijzen ernemen, en elk blad dat afzonderlijk gekogt wordt zal 20 cents kosten.

Men is verzocht van de aanvrage zoo spoedig mogelijk door de gewone briefwisseling te doen kennen aan Mijnheer

Tot meerder gemak der aanvrage zende men hierbij nevensgaand berigt een model van staat die dient tot invulling en terugzending aan het hierboven staande adres.

AVIS IMPORTANT.

Beaucoup de collections du *Journal Officiel* appartenant à des administrations, principalement à celles de communes, sont décomplétées par des numéros perdus ou égarés. Le prix élevé des N^os^ détachés de ce journal a été sans doute jusqu'à ce moment la principale cause du retard que l'on met à remplir les lacunes qui existent dans les volumes. C'est surtout parmi les anciens N^os^ que se trouvent en plus grand nombre ceux perdus ou égarés.

L'imprimeur de ce journal possédant encore une certaine quantité de ces anciens N^os^, et voulant faciliter aux administrations communales et autres le moyen de recompléter leurs collections à beaucoup moins de frais, offre de les fournir à moitié prix, c'est-à-dire 10 cents la feuille au lieu de 20 cents.

Après l'année révolue l'imprimeur reprendra le prix ordinaire, et celui des N^os^ détachés restera fixé à 20 cents.

On est prié d'adresser les demandes le plutôt possible par la correspondance ordinaire à Monsieur

Pour plus de régularité dans les demandes on joint au présent avis un modèle d'état qu'il suffit de remplir et renvoyer à l'adresse ci-dessus.

AVIS IMPORTANT.

Beaucoup de collections du *Journal Officiel* appartenant à des administrations, principalement à celles de communes, sont décomplétées par des numéros perdus ou égarés. Le prix élevé des N^os^ détachés de ce journal a été sans doute jusqu'à ce moment la principale cause qui a empêché [illegible] à remplir les la-

BELANGRIJK BERIGT.

Vele verzamelingen van het *Journal Officiel* aanbesturen en bijzonderlijk aan de gene van de gemeenten zijn door verloren bladeren onvolltallig geworden; de

Le present registre de l'etat civil de [illegible]
la Ville et Commune d'Hoogstraeten
contenant cinquante six feuillets, a
été coté et paraphé Sur chaque feuillet
par nous president du Tribunal civil
Seant à Turnhout Dep^t^ des Deux Nethes
dont acte. fait en notre Bureau le 24
decembre 1808 Emb^re^ Lammens

L'an mil huit cent Neuf le quatre du mois
de janvier Sur les dix heures du matin par devant Nous
Pierre Joseph Bruyninckx, Maire officier public de
l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten, Est comparu
Pierre Van Riel âgé Trente deux ans journalier de
profession demeurant en cette Commune Section premiere
Numero Trente quatre, lequel Nous a présenté un Enfant
du sexe masculin né le trois de ce mois Sur les sept
heures du matin: de lui Déclarant, et de Marie Catharine
Christiaensen Son Epouse, et auquel il a déclaré
vouloir donner le prénoms de Jean Baptiste. les dites
Déclaration et présentation faites, en présence de Jean
Corneil Diels âgé de Trente deux ans Esseraud de profession
d'André Kuypers âgé de Soixante ans de la même
profession demeurants en cette Commune. et après qu'il
leur a été donné Lecture du présent acte de Naissance,
les pere et premier Témoin tout Signé avec Nous,
le dernier a déclaré ne Savoir Ecrire.

Petrus Van Riel
Joannes C. Diels

J. J. Bruyninckx

2

L'an mil huit cent Neuf ce jourdhui le
quatre du mois de janvier Sur les deux heures de
relevée par Devant Nous Pierre Joseph Bruynnick
Maire, officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten, Est Comparu Paul Martens
âgé de Trente Six ans, Cultivateur de profession
demeurant en cette Commune Section troisieme
Numéro deux, lequel Nous a présenté un Enfant
du Sexe feminin né ce jourdhui, Sur les quatre heures
du matin de lui Déclarant et d'une Marie Coole
Son Epouse, auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms de Jeanne Marie Catharine. les Actes
de Déclaration et présentation faites en présence de
Gerard Janssens, âgé de quarante ans, Cultivateur
de Melchior Corthissen âgé de Trente quatre ans
Boulanger de profession demeurans en cette Commune
et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte
de Naissance, les pere et Temoins, tout signé avec
Nous, passé minute

P.J. Bruynnick

M. Corthissen

G. Janssen

3 L'an mil huit cent Neuf le quinze du
Mois de Janvier Sur les dix heures du Matin pardevant
Nous Pierre Joseph Bruynnick Maire, officier public

2 Fus

De l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten sont
Comparus les Sieurs Adrien Janssens âgé de
quarante deux ans Brigadier de profession demeurant
en cette Commune Section troisieme Numéro cinq —
& le Sieur Pierre Joseph Lievens âgé de quarante cinq
ans. Medecin de profession demeurant aussi à hoog
straeten. les quels Nous ont déclaré que le quatorze
de ce mois Vers une heure et demie de relevée est
décédé Gerard Hendrickx âgé de Trente Sept
ans Domestique du premier Déclarant Natif d'hoog
straeten fils de Corneil décédé et d'Elisabeth Adriaens
sens demeurante à hoogstraeten, en la Demeure du
premier Déclarant. et après qu'il leur a été fait
lecture du présent acte de Deces les Déclarans tout
Signé avec Nous.

Adr. Janssens

P.J. Lievens

P.J. Bruynnick

L'an Mil huit cent Neuf ce jourdhui le dix
huit du mois de janvier Sur les deux heures de relevée
par Devant Nous Pierre Joseph Bruynnick
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten, Sont Comparus Nicolas Glaudel, âgé
quarante ans, Gendarme de résidence à hoogstraeten
Gendre de la Défunte, jean francois Cabanier âgé de
Trente Six ans Brigadier de la Gendarmerie de la

même residence, voisins, les quels Nous ont declarés que le dix Sept de ce mois Vers une heure du matin est decedée Anne Marie Vellins Native de Calenghthout arrondissement de Turnhout dittes d'anvers âgée de soixante Neuf ans, Veuve de francois Mosselveldt en la Demeure du premier Déclarant: deuxieme Section Numéro. quarante deux. et les Declarans ont Signé avec Nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Cabanier Claudel P.J. Bruyninckx

5 L'an mil huit cent Neuf ce jourdhui le Vingt du mois de janvier Sur les Neuf heures du Matin par Devant Nous Pierre joseph Bruyninckx Maire officier publié de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten Sont Comparus Pierre Van Beuth âgé de Cinquante sept ans Tailleur de profession, Corneil Cools âgé de Cinquante Cinq ans Cabaretier de profession, demeurans en Cette Commune, Voisins du defunt, les quels Nous ont declaré que Pierre Van Sevenen, Celibataire Natif de Ley de (Hollande) le Vingt deux Mai Mil Sept Cent Cinquante Six, est decedé le dix Neuf de ce mois Sur les Neuf heures du soir, en la Maison Section premiere Numero. Cent Cinquante et un. et les déclarans ont Signé avec Nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Pierre Loos
petrus van Beuth P.J. Bruyninckx

3

L'an mil huit cent Neuf ce jourdhui le Vingt deux du Mois de janvier Sur les Neuf heures du Matin par Devant Nous pierre joseph Bruyninckx Maire officier publié de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten Sont Comparus adrien jacobs âgé de soixante trois ans, Marchand detoilles, Jacques Gerardi, âgé de quarante sept ans Boulanger Demeurans en Cette Commune Voisins de la Defunte; les quels Nous ont declaré que le Vingt et un de ce mois Sur les trois heures du matin est decedée Begue Ghysbrechts Enfant âgée de huit ans fille de Clement Ghisbrechts et de Dorothée Boeren demeurante en Cette Commune. en la Maison Section deuxieme Numero. dix Neuf et les Declarans ont signé avec Nous le present acte après qu'il leur en a été fait lecture.

A Jacobs
Jacobus Gerardi P.J. Bruyninckx

7 L'an mil huit cent Neuf ce jourdhui le Vingt trois du mois de janvier Sur les dix heures du matin par Devant Nous pierre joseph Bruyninckx Maire officier publié de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten Sont Comparus, les Sieurs pierre joseph Sievens, âgé de quarante trois ans

Médecin de profession, et Jean henry. antoine Lansenbergh
adjoints de cette Mairie âgé de Trente huit ans domi-
ciliés en cette Commune, amis de la Defunte les quels
Nous ont déclaré que le Vingt & un de ce mois Sur
les huit heures et demie du soir Lad. décédée Catherine
Bertels célibataire âgée de Soixante dix-
ans, Native d'Etten (Hollande) en sa demeure
rue du Beguinage Section premiere Numéro Soixante
dix Neuf. et les déclarans ont signé avec Nous le
présent acte de Décès, après qu'il leur en a été fait
lecture.

Lansenbergh P.J. Lievens P.J. Bruyninckx

6 L'an mil huit cent Neuf ce jourdhui le Vingt
quatre du mois de janvier Sur les onze heures du matin
pardevant Nous Pierre Joseph Bruyninckx Maire
officier publik de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten
Est Comparu Adrien francois de Martenau âgé de
Trente et un ans journalier de profession demeurant
en cette Commune Section premiere Numéro Vingt
Six, lequel Nous a presenté un Enfant de sexe
masculin né le Vingt trois de ce mois, Sur les sept
heures du Soir de lui Déclarant et d'anne Marie
Arnauts Son Epouse et auquel il a déclaré Vouloir
donner les prenoms Adrien francois. tes dites
Déclaration et présentation faites, en presence de

Pierre Van Riel. âgé de Trente deux ans journalier
Jean Corneil Diels du même âge Esperand de profes-
sion demeurans en cette Commune, et après qu'il leur
a été fait lecture du présent acte de Naissance.
les Déclarans tout Signé avec Nous.

Pet. Van Riel P.J. Bruyninckx

A.f. De Martenau
Joannes G. Diels

7 L'an mil huit cent Neuf ce jourdhui le Vingt six
du mois de janvier Sur les dix heures du Matin. par
devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire
officier publik de l'Etat civil de la Commune d'Hoog-
straeten Sont Comparus. Philibert Joseph Cuisinier
préposé des Douanes de résidence en cette Commune, Majeur
né à Bousse, arrondissement de Mons, Département de
Jemmappes le dix Sept Mai, Mil Sept cent Soixante
dix Sept, fils légitime de Pierre Joseph Cuisinier décédé
en la Susdite Commune de Bousse le trois du Mois
de Décembre l'an Mil sept cent quatre Vingt douze
et de Marie Chérés de Vauhaud aussi décédé dans la
dite Commune le Vingt Six du mois de Juillet, l'an cinq
de la République française, & Ditte Mille Brenders
particulière demeurante en cette Commune, Mineure,
née à Terheyden près de Breda, (Hollande) le quinze
du mois de Novembre, Mil Sept cent quatre Vingt Neuf
fille légitime d'Antoine Brenders décédé en cette Com-
mune, le Vingt trois du mois de février, Mil huit cent

Six, et d'anne Vandervorst demeurante à Hoogstraeten, les quels futurs Epoux Nous ont requis de proceder à la Celebration du Mariage projetté entreux, et dont les publications ont été faites devant la porte principale de notre Maison Commune; Savoir la premiere le huit decembre à l'heure ordinaire de midi du Matin, la Seconde le Vingt ——— deux de ce mois à la même heure. aucune oppo ——— sition au dit Mariage, ne Nous ayant été Signifiée, ausant Droit à leur requisition, après avoir donné lecture 1°. de l'acte de Naissance du futur Epoux, 2°. de celui de Naissance de la future Epouse 3°. de l'acte de Décès de Pierre joseph. Cuisinier, 4°. de celui de Décès de Maria thérèse Van haun. 5°. de celui de Décès d'antoine Brenders, 6°. des actes des publications faites comme est dit ci-dessus. VI°. et finalement du Chapitre Six Du Titre du code Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse, S'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme: Chacun d'eux ayant répondu Séparément et affirmativement, Déclarons au Nom de la Loi que Philibert Joseph. Cuisinier, et Bibronille Brenders sont unis par le Mariage. de quoi avons dressé acte en présence de Pierre joseph. Gerard Peeters âgé de Vingt huit ans, ferblantier de profession, Jean henry Ghislain âgé de quarante trois ans, Chirurgien, Jean françois Ranevier âgé de Vingt quatre ans Chapelier de profession et de Jean, Corneil Nevers âgé de Vingt deux ans particulier; tous amis des Epoux. les trois premiers demeurans en cette Commune d'hoogstraeten, le dernier à Rotterdam (Hollande). les quels après qu'il leur en a aussi été donné lecture, sont Signé avec Nous et les parties contractantes. VII°. de l'acte de Consentement sous Seing privé donné par Anne Vandervorst, Mere de la future; en date du Vingt huit Décembre dernier.

Cuisinier — P Brenders — J. F. Ranevier — D.K.J. Peeters — J. H. Ghislain — J. Nevers — P.J. Bruyninckx

10) Au Mil huit Cent Neuf ce jourd'hui le Vingt deux du mois de janvier sur les onze heures du matin par devant Nous Pierre joseph. Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten Est Comparu Clement Vastmans âgé de Cinquante huit ans, pottier de profession demeurant en cette Commune Section première Numero quatre, lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe féminin, né le quatre de ce mois Sur les cinq heures du matin de lui déclarant et de Maria anne haverman Son Epouse et auquel il a déclaré Vouloir donner le prénom de Rebecca. les actes déclaration, et présentation faites en présence d'adrien Jacobs âgé de Soixante trois ans Marchand d'étoffes, de Jacques Gerards. âgé de quarante Sept ans, Boulanger de profession, demeurans en cette

Commune. et les pere & Temoins ont signé avec Nous le présent acte de Naissance, après quil leur en a été fait lecture.

S. Sacobs
Jacobus Gerardi
Clemens Leestmans

J. P. Bruyninckx

11 L'an mil huit cent Neuf. Ce jourdhui trois du mois de février sur les dix heures du matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten, est comparu Henry Bogaerts, âgé de Vingt huit ans journalier de profession demeurant en cette Commune Section premiere Numero cent Soixante deux; lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le deux de ce mois vers une heure et demie du matin, de lui déclarant et d'Elisabeth Geerts Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Chrétien Henry. les dites déclaration & présentation faites en présence d'Adrien Soeten âgé de Cinquante deux ans, Garde forestier du Canton d'hoogstraeten de Pierre Caudron, âgé de quarante deux ans Marechal déclarant, demeurans en cette Commune d'hoogstraeten. et les déclarans ont signé, disons que les deux Témoins ont signé le présent acte de Naissance avec Nous, le pere a déclaré ne Savoir ecrire après quil leur en a été fait lecture.

A. Soeten
P. Caudron

J. P. Bruyninckx

12 L'an mil huit cent Neuf. Ce jourdhui le quatorze du mois de février sur les deux heures de relevée par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten, sont Comparus Frédéric Kleyndonjx. agé de Trente deux ans, journalier de profession, demeurant en cette Commune Section premiere Numero Vingt Neuf. et Guillaume Balthasar Vanden Broeck âgé de Trente trois ans, Cordonnier de profession demeurant aussi en cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que le Treize de ce mois, sur les deux heures de l'après dinner est décédé Egidehenry Kleyndonjx, âgé Dun an fils du premier, et de Marie Anne Georges en leur demeure précitée. et le premier Déclarant, a Signé dit ne Savoir ecrire, le Second a Signé avec Nous le présents acte de Décès, après quil leur en a été fait lecture. a approuvé le Cattonnement dun mot quatrieme Ligne.

G. B. Van den Broeck

J. P. Bruyninckx

13 L'an mil huit cent Neuf ce jourdhui le Seize du mois de février sur les dix heures du matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten sont Comparus, Guillaume Van Nuij agé de Cinquante Six ans journalier de profession.

Pierre Caudron, âgé de quarante deux ans, Marchand Détaillant demeurant en cette Commune Voisins du Défunt; les quels nous ont déclaré, que le quinze de ce mois sur les Sept heures du Soir est décédé Guillaume De Visscher âgé de Soixante trois ans Natif d'Ornetot Département de la Meuse inférieure, Epoux de Chrétienne Van Erkel, en sa demeure, Section première Numéro Cent cinquante deux. et les Déclarans, ont signé avec Nous le présent acte de Décès, après qu'il leur en a été fait lecture.

W van voij
p Caudron

J.P. Bruyninckx

14 L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le dix Sept du mois de février sur les onze heures du matin par devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogcraeten Sont Comparus, Jacques Jespers âgé de Cinquante quatre ans Cultivateur Demeurant en cette Commune Section B. deuxième Numéro Cinq père de Défunt, Gerard Mertens âgé de Trente Cinq ans, Cultivateur demeurant aussi à hoogcraeten oncle du Défunt; les quels Nous ont déclaré que le Seize de ce mois sur les cinq heures du Soir, est décédé François Jespers âgé de Douze ans, fils du premier déclarant, et de Adrienne Mertens, dans leur demeure précitée. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Décès, après qu'il leur en a été fait lecture. N. maternel, les déclarans ont Signé avec Nous. N. maternel. approuvé de l'allongement de neuf mots ci dessus
Jacobus Jaspers
G Mertens

J.P. Bruyninckx

15 L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le Vingt Cinq du Mois de février sur les dix heures du Matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogcraeten Sont Comparus, Adrien Govers âgé de Trente Six ans, journalier demeurant en cette Commune Section première Numéro Cent dix Neuf — père du Défunt, Nicolas Crabbels, âgé de Cinquante trois, Fermier ou Bois de profession demeurant aussi à hoogcraeten, non parent, les quels Nous ont déclaré, que le Vingt trois de ce mois. Sur les Six heures du Soir est décédé Jean pierre, fils du premier déclarant et de feue Marie Catharine Nooijen né le Douze du mois d'Août dernier, au Domicile du premier déclarant. et après qu'il leur a été fait lecture, du présent acte de Décès, le Second Comparant l'a Signé avec nous Adrien Govers a déclaré ne savoir écrire.

Nicolas Crabbels

J.P. Bruyninckx

16 L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le trois du Mois de Mars, sur les onze heures du matin

Sont Comparus par Devant Nous, Pierre Joseph
Bruijnincks, Maire officier public de l'Etat civil
de la Commune d'Hoogstraeten, les sieurs Pierre
André Swarts âgé de Cinquante trois ans, Chirurgien de
profession demeurant Section deuxieme Numéro Vingt
Neuf parent au troisieme degré Collateral, & Barthelemée
Vincke du même âge, ferblantier de profession demeurant
aussi en cette Commune, voisin; lesquels Nous ont
déclaré que Jeanne Catharine Peeters célibataire
âgée de quatre vingts ans, Native d'Hoogstraeten est
décédé le deux de ce mois Sur les Sept heures du soir
en la Demeure du premier Comparant, et les déclarant
ont Signé avec Nous, le present acte de Décès après
qu'il leur en a été fait lecture.

P. A. Swarts
P. Vincke
P. Bruijnincks

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le
Sept du mois de Mars Sur les Sept heures du Matin
par Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincks
Maire officier public de l'Etat civil de la Commune
d'Hoogstraeten est Comparu Pierre Adrien Antoine
Janssens, âgé de quarante cinq ans, Brigadier
de profession demeurant en cette Commune, Section
Numéro Cinq, le quel Nous a présenté un
Enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui Sur les

1e

quatre heures, de lui Déclarant, et de Marie
Magdalaine Bolckmans Son Epouse, Ces dites
Déclaration présentation faites en présence de
Gerard Verhoeven, âgé de quarante six ans, Cultivateur
de profession, Pierre Janssens âgé de Cinquante
ans, Cultivateur, Demeurans en cette Commune.
et après qu'il leur a été fait lecture du present acte
les pere et Témoins, l'ont Signé avec Nous, et
au quel il a déclaré vouloir donner les prenoms de
pierre joseph.

Pr. Adrien Janssens
Pierre Janssens
G. Verhoeven
P. Bruijnincks

8 Mars

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le huit
Du Mois de Mars Sur les Sept heures du Matin
par Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincks
Maire, officier public de l'Etat Civil de la
Commune d'Hoogstraeten, Est Comparu, Joseph
Janssen âgé de Cinquante Six ans journalier de
profession demeurant en cette Commune, Section
Vingtieme Numéro Soixante quinze, le quel nous
a présenté un Enfant du Sexe masculin, né le Sept
de ce mois Sur les Cinq heures et demie du matin
de lui Déclarant, et d'Elisabeth Keijnen Son
Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms d'Adrien joseph. les dites déclara
tion et présentation faites, en présence de Jean

1e

Campen, âgé de quarante trois ans journalier, Adrien Hacet, âgé de Trente trois ans, Domestique Cultivateur demeurans en cette Commune. et après après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Naissance, les père et Témoins ont déclaré ne savoir écrire et avons Signé.

P. Bruyninckx

L'an mil huit cent Neuf. ce jourd'hui le Sept du
47 Mois de Mars, disons le Douze Mars, Sur les neuf heures
18 du matin par devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx
Maire officier publie de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten, Sont Comparus, les Sieurs Adrien
Loobs âgé de Soixante quatre ans, Marchand d'etoffe
haut, et Joseph. Heindrickx âgé de Cinquante trois ans
Cabaretier demeurans en cette Commune, alliés au
Defunt; les quels Nous ont Declaré que le onze de
ce mois Sur les Six heures du Soir, est Decédé Clément
Heindrickx Natif de Maxtergislas, le Sept huit
octobre, mil Sept quarante trois, Cultivateur, fils de
Corneil Clemens, et de Lucie Adriaensen, Epoux en
Secondes Noces de Thérèse Sinnaeve: en sa demeure Section
C. troisieme Numéro quatre. et après qu'il leur
a été fait lecture du présent acte de Décès, les Déclarans ont Signé avec Nous.

P. Bruyninckx

joseph Heindrickx

A Jacops

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le Douze
54 du Mois de Mars, Sur les dix heures du
14 Matin, par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx
Maire, officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten Sont Comparus, Gabriel de Maijer
âgé de Cinquante Cinq ans, Tailleur de profession
et Jean Pierre Aerts, âgé de quarante Sept ans, Commis, Voisins de la Défunte, les quels nous ont déclaré
que le onze de ce mois Vers une heure de l'après midi
est décédée Marie Catharine Poelmeurers Célibataire née à Zundert (Hollande) le dix Sept Novembre
mil Sept Cent Cinquante Cinq, fille légitime de Theodore
et de Marie Jacqueline Berrens: en sa demeure rue
du Beguinage Section première Numéro Cinquante
huit. et les déclarans ont Signé avec Nous, le
présent acte de Décès, après qu'il leur en a été fait
lecture.

J. P. Aerts
C. de Meijer

P. Bruyninckx

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le treize
54 du mois de Mars Sur les onze heures du matin
20 par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx
Maire officier publie de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten, Est Comparu, Corneil François Philip
sen âgé de Trente Cinq ans Cordonnier de profession
demeurant en cette Commune Section deuxieme
Numéro huit; le quel nous a présenté un Enfant

Du Sexe masculin, né le Douze de ce mois Sur les trois
heures de l'après-midi, de lui Déclarant, et de Jeanne
Isabelle Du Martheau Son Epouse, et auquel il a déclaré
vouloir donner le prénom de Pierre. — les dites déclara-
tion et présentation faites en présence de Conrad Van Wes
âgé de Trente deux ans, Maçon & Jean Louis Du Martheau
âgé de Trente et un ans, Instituteur demeurans en cette
Commune. — et après qu'il leur a été fait lecture de
présent acte de Naissance, les père et Témoins lon
Signé avec Nous.
Ph. Philippes Du Martheau
C. van Wesel

21 Bonmillhuitcent Neuf le ~~Douze~~ du mois
de Mars sur les dix heures du matin par devant Nous
Pierre Joseph Bruyninckx, Maire, officier public de l'Etat
civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu, Corneil
Faureyssen âgé de Trente Sept ans Bouvier, demeurant
en cette Commune Section B. Numéro Soixante neuf, lequel
nous a déclaré que le Treize de ce mois, Sur les Sept heures
du Soir, il est né un Enfant du Sexe féminin, qu'il Nous
présente, et auquel il déclare donner les prénoms de
Jeanne Bitronnille, se reconnaissant pour être le père
de cet Enfant et de l'avoir eu de Jeanne Van Beurden
âgée de Trente Sept ans demeurante dans la susdite maison
où le dit Enfant est né : la présente déclaration et présen-
tation faite, en présence de Jean Michielsen âgé de Soixante
huit ans, Voiturier de profession, de Jacques Ghysbrechts

âgé de Trente quatre ans journalier demeurans en 10 Pluv.
cette Commune, et après qu'il leur a été fait lecture
Du présent acte de Naissance : les père et Témoins
ont déclaré ne Savoir écrire, et avons Signé. approuvé
le Cétonnement d'un mot : première ligne ✕ quatorze
P. J. Bruyninckx

Bonmilhuitcent Neuf. Ce jourd'hui
22 le Vingt deux du Mois de Mars sur les dix heures
du Matin par devant Nous Pierre Joseph
Bruyninckx Maire, officier public de l'Etat
civil de la Commune d'hoogstraeten Sont Comparus
les Sieurs Pierre André Swarts âgé de Cinquante trois
Chirurgien de profession, et Charles Buyens âgé de
Cinquante quatre ans, Blanchisseur de profession
Demeurans en cette Commune d'hoogstraeten voisins
Du Défunt, les quels Nous ont déclaré que le Vingt de
ce mois sur les Cinq heures du matin est décédé Adrien
Deckers, Marchand Boutier âgé de Soixante quatre ans
natif de Voorhout, arrondissement d'anvers, fils d'Adrien
& de Dingine Gerardine Block, Epoux de Jeanne Cathe-
rine, Mais, en Sa Demeure Section deuxième Numéro
Trente et un. et après qu'il leur a été fait lecture
Du présent acte de Décès, les Déclarans ont Signé
avec Nous. Carolus Buyens
P. J. Bruyninckx

23

Sanmil huit cent Neuf ce jourd'hui le
Vingt huit du Mois de Mars sur les dix heures de
Matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninck
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten est Comparu Gerard Verschueren âgé
de Trente huit ans Cabaretier de profession demeurant
dans cette Commune Section troisieme Numero trois
le quel Nous a presenté un Enfant du Sexe feminin
né le Vingt Sept de ce mois sur les trois heures du matin
de lui Déclarant et de Jeanne Marie Jouens Son
Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner les prenoms
de Lucie. les dites Déclaration et présentation faites
en presence de Melchior Cornelissen âgé de Trente
quatre ans, Boulanger de profession, de Laurent Hau
kuyssen, âgé de Trente Sept ans Boulanger de sous jour
lier de profession, demeurant en cette Commune d'H
Straeten. et après qu'il leur a été fait lecture du pre
sent acte de Naissance, les pere & second Temoin
ont déclaré ne Savoir écrire, le premier Temoin la
Signé avec Nous.
M. Condissen

J.P. Bruyninckx

24 Sanmil huit cent Neuf ce jourd'hui le deux
du mois d'Avril sur les dix heures du Matin par
Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten



est Comparu François Aertsen journalier demeurant
en cette Commune d'hoogstraeten Section premiere
Numero cent soixante trois, âgé de Trente deux ans
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe feminin
né le premier de ce mois sur les trois heures du matin
de lui Déclarant et de Marie Catharine Kerse
=tiens de lui Déclarant et de Marie Catharine Kerse:
=mans son Epouse et auquel il a déclaré Vouloir
donner les prénoms de Marie Thérese. les
dites Déclaration et présentation faites en présence
de Gerard Kersemans âgé de soixante quatorze ans
Cultivateur de profession, de Jean Kersemans âgé
de Trente quatre ans Voiturier de profession demeurans
en cette Commune d'hoogstraeten. et après qu'il
leur a été fait lecture du présent acte de Naissance
les pere & Témoins tout signé avec nous.
Hortsen
F. Kersemans
G. Kersemans
J.P. Bruyninckx

25 Sanmil huit cent Neuf ce jourd'hui le
deux du mois d'Avril sur les onze heures du matin
par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten, Est Comparu Michel Willebords
âgé de Trente quatre ans journalier de profession demeu
rants en cette Commune, lequel nous a déclaré que
le Trente & un Mars dernier sur les dix heures & demie
du Soir, il lui est né un Enfant du Sexe masculin qu'il

nous présente et auquel il déclare Vouloir donner le prénom de Guillaume, Sexe masculin pour être le père de cet Enfant et de Savoir de Vermeulle Sleyndoys âgé de Vingt Sept ans journalier demeurante Section deuxième Numéro soixante X dit le dit Enfant est né. La présente Declaration et présentation faites, en présence de Willebrord Van Gimeken âgé de Trente neuf ans Cultivateur de profession, de Gerard Van Wesel âgé de Vingt huit ans de la même profession demeurans en cette Commune d'Hoog Straeten. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Naissance le premier Témoin l'a signé avec Nous, les père et Second Témoin, ont déclaré ne Savoir écrire.

Cung. de Gimeke

J.J. Bruyninckx

Bammilhuit cent Neuf ce jourdhui le quatre du mois d'avril sur les onze heures du matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx Maire officier publie de l'Etat Civil de la commune d'Hoog Straeten, est Comparu Gerard Janssens âgé de cinquante deux ans demeurant en cette Commune d'Hoog Straeten Section deuxième Numéro deux cultivateur de profession lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né le trois de ce mois sur les Sept heures du matin de lui Déclarant et de Adrienne Marie Segers son

Epouse et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Catharine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Adrien Servaes âgé de quarante Six ans Cultivateur demeurant à Hoog Straeten, De Melchior Cornelissen âgé de Trente Six ans Boulanger de profession demeurant aussi en cette Commune. Et après qu'il leur a fait lecture du présent acte de Naissance les père et Temoins ont signé avec Nous.

G. Janssen
M. Cornelissen
Ad. Servaes

J.J. Bruyninckx

Bammilhuit cent Neuf ce jourdhui le Sept du mois d'avril sur les dix heures d'avant par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx Maire officier publie de l'Etat Civil de la commune d'Hoog Straeten sont Comparus, les Sieurs Pierre Joseph Sievens âgé de quarante ans, Medecin de profession, et Pierre Gommaire Van Deborgh âgé de Cinquante neuf ans apothicaire de profession non parens de la Défunte, domiciliés dans cette Commune, lesquels Nous ont déclaré que le Six de ce mois sur les Sept heures du Matin, Cornelle Ghijsbrechts, Célibataire, âgée de Soixante quinze ans Native de Munderhout, est décédée dans sa demeure rue du Beguinage Section première

Numéro cinquante quatre. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Décès, les Déclarans ont Signé avec Nous. Et quatre.

P. J. Van Peborgh P. J. Bruynincke

P. J. Livens

Sanmilhuitcent Neuf ce jourdhui

Le huit du mois d'avril sur les onze heures du matin, par Devant Nous Pierre Joseph Bruynincky, Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten, sont Comparus Cornel Vlaemynckx âgé de Soixante trois ans cultivateur de profession, allié au Défunt & henrij Chrétien Merckx âgé de Cinquante cinq ans Boucher de profession aussi du Défunt, demeurans en cette Commune les quels Nous ont déclaré que le Sept de ce mois Sur les dix heures du Soir, est décédé François Meyvis, âgé de quatre vingts ans Cultivateur de profession, natif de Munderhout, fils de feus Jacques et de Jeanne Luyckx, Epoux en Secondes Noces de Marie Catharine Hoyen, en sa demeure Section deuxieme Numéro trois. et les Déclarans ont Signé avec Nous, le présent acte Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

h Cmerckx P. J. Bruynincke

Vlaemynckx

29

Sanmilhuitcent Neuf ce jourdhui

Dix du Mois D'Avril Sur les onze heures du Matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruynincky, Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten Est Comparu Adrien Govaerts âgé de quarante huit ans cultivateur de profession demeurant en cette Commune, Section deuxieme Numéro quatre vingt deux, le quel Nous a présenté un Enfant Féminin de lui déclarant & d'Elisabeth Van den Broeck Son Epouse, né le huit de ce mois Sur les Sept heures du matin et auquel il déclare vouloir donner les prénoms d'Anne Marie. les dites Déclaration et présentation faites en présence de Henrij Van den Broeck, âgé de Soixante dix ans Veilleur de Nuit de la Commune & Jacques Van der Baeken âgé de Trente trois ans journalier demeurant aussi en cette Commune. & après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Naissance, le pere l'a Signé avec Nous, les Témoins, ont déclaré ne Savoir écrire.

P. J. Bruynincke

A Govaerts

30

Sanmilhuitcent Neuf ce jourdhui

Le onze du Mois d'Avril sur les dix heures du Matin par Devant Nous Mre Pierre Joseph Bruynincky, Maire officier publie de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten sont Comparus

Adrien Govaerts Cultivateur, âgé de quarante
huit ans demeurant en cette Commune d'Hoogstraeten Section Soupième Numéro quatre vingt deux
& arnold Noyens, âgé de Cinquante neuf ans de
la même profession, demeurant aussi à Hoogstraeten
Voisins, les quels Nous ont déclaré, que le
dix de ce mois sur les dix heures du matin
Elisabeth Vanden Broeck, âgée
de quarante neuf ans, native de Ryckevorsel
Epouse du dit Adrien Govaerts, est décédée en
sa demeure précitée. & les Déclarans ont
signé avec Nous le présent acte de Décès, après
qu'il leur en a été fait lecture.

A. Noyens

A govaerts

P. Bruyninckx

31

L'an mil huit cent Neuf. ce jourd'hui
le onze du mois d'Avril à dix heures
du Matin par Devant Nous Pierre Joseph
Bruyninckx, Maire, officier public de l'Etat
de la Commune d'Hoogstraeten, est Comparu
Henry Verhoeven, âgé de quarante quatre ans
journalier de profession, demeurant en cette
Commune Section première Numéro Cent Cinquante Sept, lequel nous a présenté un
Enfant du Sexe féminin, né le dix de ce mois
sur les huit heures du Soir; de lui Déclarant

FRAN.

& Anne Cornelie Van Berghen son Epouse
auquel, il a déclaré Vouloir donner les prénoms
de Marie Rose. les dittes, Declaration
& présentation faites en présence de Jean Mathyssen âgé de quarante cinq ans Menuisier
de profession, de Corneil Servaes âgé de
quarante Cinq ans, Cultivateur de profession, demeurans en cette Commune. et les Declarans
pere & Second Témoin ont signé avec nous le
présent acte de Naissance, le premier Témoin
a déclaré ne Savoir écrire, après quel leur
en a été fait lecture.

C. Servaes
h verhoeven

P. Bruyninckx

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le Douze
du mois d'Avril sur les deux heures de relevée par
Devant Nous pierre joseph Bruyninckx, Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten
Sont Comparus Antoine Joseph Dychmans âgé
de Vingt Sept ans, journalier demeurant en cette Commune fils de la Défunte. & Pierre Joseph Van
Deven âgé de Trente Cinq ans, Garde Champêtre de
la Commune frere Consanguin de la Défunte; lesquels
Nous ont déclaré que le Douze de ce mois, sur les
quatre heures du Soir, Cornelie Van Deven
âgée de Soixante Cinq ans, Native de Marckxplas

32

veuve de Pierre Dyckmans, et décédée en sa demeure
section première Numéro Cent Vingt quatre. Et Lecture faite
leur a été faite lecture du présent acte de décès, le Second
l'a signé avec Nous, le premier déclarant a dit ne savoir
écrire.

P. J. Bruyninckx

D: j: vent de ven

33

L'An mil huit cent Neuf ce jourd'hui
le dix neuf du Mois d'avril sur les dix heures du matin
par Devant Nous Pierre joseph Bruynnckx Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
Est Comparu Michel Leys âgé de vingt
neuf ans journalier de profession, demeurant en
cette Commune Section première Numéro Cent vingt tant
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin
né le dix huit de ce mois Sur les onze heures du
soir de lui Déclarant, et d'anne Cornélie Wyten
son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner
les prénoms d'Anne Marie. les dites Déclar-
ation et présentation faites en présence de Jean
Leys âgé de Soixante Six Jardinier et de pierre
âgé de quarante deux ans de la même profession
demeurans à hoogstraeten. Et après qu'il leur a
été fait lecture du présent acte de naissance le
Comparans Sont Signé avec nous, le père a dit ne savoir
écrire. Verhoeven

J Leys P J. verhoeven P. J. Bruyninckx

L'An mil huit cent Neuf ce jourd'hui
Vingt quatre du Mois d'avril sur les dix heures du
Matin par Devant Nous Pierre joseph Bruynnckx
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoog
straeten Sont Comparus, les Sieurs Jean pierre Leys
âgé de quarante ans Sept ans, Cordonnier de profession
demeurant en cette Commune Section première Numéro Cent
dix Epoux de la Défunte, et Jean Henry Ghisbain âgé
de quarante trois ans, Chirurgien de profession demeurant
aussi en cette Commune, Frere Consanguin de la défunte
les quels nous ont déclaré, que Marie françoise
Ghisbain âgée de quarante Sept ans Native d'
hoogstraeten, fille légitime de Jean françois, et de Marie
Adrienne Guyskens défunts, Epouse du premier déclarant est décédée, le vingt trois de ce mois à Cinq
une heure et demie du Matin en sa Demeure pre-
cédée. Et les déclarans ont Signé avec nous le présent
acte de Décès, après qu'il leur en a été fait Lecture.

J. B. Leys

J. H. Ghisbain

P. J. Bruyninckx

34

L'An mil huit cent Neuf ce jourd'hui
le Cinq du mois d'Avril sur les huit heures du Matin
par Devant Nous Pierre joseph Bruynnckx
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten Sont Comparus, de Sieur Pierre
Joseph Gerard Bettes, Majeur, perlantier

de profession, demeurant en cette Commune, né à hoog
Stratem le vingt & un Mars, mil Sept Cent quatre
Vingt trois, fils légitime d'Hermand Beeters décédé en
à hoog Stracten, le dix huit Septembre mil Sept Cent
quatre Vingt Six, & d'Helene Elisabeth Van Heyst
aussi décédée en cette Commune le Douze Juin
Mil Sept Cent quatre Vingt Treize : & De
=moiselle Marie Henriette Pitromille Broes
aussi, Majeure, domiciliée en dernier lieu à Brux=
=elles Département de la Dyle, née à hoog Stracten
le Treize & un Décembre mil Sept Cent quatre Vingt
Six, fille légitime de feu Nicolas apothecaire
domicilié en cette Commune, & de Marie francoise
Lievens décédée à hoogstracten, le Vingt Neuf Jan:
=vier mil Sept Cent quatre Vingt dix, lesquels,
Nous ont requis de procéder à la Célébration du
Mariage projetté entr'eux, et dont les publications
ont été faites Savoir, à hoogstracten le deux &
le Seize de ce mois, à l'heure ordinaire de onze du
Matin devant la porte principale de notre Maison
Commune, et dans la Ville de Bruxelles le Neuf
et le Seize du dit mois d'avril. aucune opposition
ne Nous ayant été Signifiée, faisant Droit à
leur réquisition, après avoir donné lecture, 1°
de l'acte de Naissance du futur Epoux 2° de celui
de Décès d'Hermand Beeters, 3° de celui de Décès
d'Helene Elisabeth Van Heyst, 4° de l'acte de
Naissance de la future Epouse, 5° de celui de Décès
de Marie francoise Lievens .. les Extraits des dits
actes délivrés en cette Mairie, en Date du premier du
mois d'avril, & des actes des publications, aux Dates
prescrites, ainsi que de l'Extrait du Registre des pu=
blications délivré en la Susdite Ville de Bruxelles, le
Dix Neuf de ce mois, Signé N.J. DeNeck Officier, Constata=
=nt qu'il n'y est survenu aucune opposition, & finale
=ment du Chapitre Six du Titre du Code Civil intitulé
du Mariage; avons demandé au futur Epoux & à
la future Epouse s'ils Veulent se prendre pour Mari
& pour femme : Chacun d'eux, ayant répondu Sépa
=rément et affirmativement; Déclarons au Nom
de la loi que Pierre Joseph Gerard Beeters &
Marie Henriette Pitromille Broes, sont unis par
le Mariage. ——————————

——— Dequoi avons dressé le présent acte en présence
des Sieurs Pierre Joseph Lievens, âgé de quarante trois ans
Medecin de profession, parent au troisième degré Collatéral
de l'Epouse, Antoine Corneil Beeters, âgé de Trente
Cinq ans, Chaudronnier de profession, frere Germain
de l'Epoux, Jean Baptiste Van Heyst âgé de Vingt Cinq
ans, brasseur, parent au quatrième degré Collatéral de
l'Epoux & Pierre Joseph Lambertz âgé de Trente trois
ans, Marchand de profession, amis des Epoux, tous quatre
domiciliés en cette Commune, les quels, après qu'il
leur en a été ainsi donné lecture, ont Signé

avec Nous, & les parties Contractantes.

P.J. Lambertz M. J. B Croes P.J. Bruijnincks

P.J. Lievens

Van Wesel A.C. Peeters

Cinquante Six

36 Sammelhuit cent Neuf ce jourdhui le quinze du mois de Mai Sur les neuf heures du Matin par devant Nous Pierre joseph Bruijnincks Maire officier public de l'Etat de la Commune d'hoogstraeten Est Comparu Nicolas Vandermeeren journalier demeurant en cette Commune Section premiere Numero Vingt Neuf lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le quatorze de ce mois Sur les Onze heures du matin De lui Declarant & Adrienne Linsten Son Epouse. & auquel il a déclaré Vouloir donner le prénom de Cornelis Les dites Déclaration & présentation faites en présence de Jacques Spruyt Garçon Meunier, âgé de Trente ans & Simon Van Wesel, âgé de Trente deux ans journalier demeurans en cette Commune. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Naissance, le second Témoin Va Signé avec Nous, les pere & le premier Témoin ont déclaré ne Savoir ecrire. Agé de quarante cinq ans

Simon Van Wesel

P.J. Bruijnincks

37 Sammelhuit cent Neuf le Seize du mois de Mai Sur les neuf heures du Matin par devant Nous Pierre joseph Bruijnincks Maire officier public

de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten Est Comparu Jean Baptiste joannes De Hondt âgé de quarante ans, Cabaretier de profession demeurant en cette Commune Section premiere Numero Six lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le quinze de ce mois Sur les onze heures du Soir de lui Déclarant & de Marie Catharine Verhoeven Son Epouse & auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Jean Baptiste. les dites Déclaration et présentation faites en présence de joseph hendrick âgé de cinquante trois ans Cabaretier de Jean Baptiste Van pelt âgé de Trente trois ans, Voiturier de profession demeurans en cette Commune. Et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Naissance les Temoins Ont Signé avec Nous, le pere a déclaré ne Savoir ecrire.

joseph hendrickx

JB Van pelt

P.J. Bruijnincks

Cinquante Six

38 Sammelhuit cent Neuf ce jourdhui le Vingt Sept du Mois de Mai Sur les dix heures du Matin par Devant Nous Pierre joseph Bruijnincks Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu Martin De Graeter âgé de quarante deux ans journalier de profession Demeurant en cette Commune d'hoogstraeten Section Deuxieme Numero Vingt neuf le quel nous a déclaré que le Vingt Six de ce mois, Sur les Sept heures du

soir Anne Cornelie Doms Son Epouse, est accouchée d'un Enfant mort qu'ils nous présente. les dites déclaration & présentation faites, en présence de Pierre André Swarts âgé de Cinquante trois ans, Chirurgien de profession de Barthotomée Vinckx du même âgé, forblantier de profession demeurans en cette Commune d'hoogstraeten. Et après que lecture leur a été faite du présent acte, les pere et Temoins ont Signé avec Nous. Disons que Martin De Grupe a déclaré ne Savoir écrire.

B: vinckx

P. A. Swarts

P. J. Bruyninckx

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le Trente Un du Mois de Mai, sur les onze heures du matin pour devant Nous Pierre Joseph Bruynnickx, Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu, le Sieur Corneil Vandermeeren, âgé de Trente Six ans Charpentier de profession, demeurant en cette Commune Section deuxieme Numero Cinquante & un, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui sur les Sept heures Marie Thérese Laurysseen Son Epouse, est accouchée d'un Enfant qu'il nous présente, mort, les dites Déclaration & présentation faites, en presence de Jean Baptiste Van Ley ff, âgé de Vingt Cinq ans Brasseur de profession, de Lambert Commaire d'Hoef âgé de quarante & un ans fabricant de Draps demeurans en cette Commune. Et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte les pere &

Temoins ont Signé avec Nous. Vu par Nous Maire 18 Pl
A. J. Debast
F. Van Heyst
P. J. Bruyninckx

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le deux du mois de juin sur les neuf heures du matin, par Devant Nous Pierre Joseph Bruynnickx, Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, est Comparu Pierre Veeraerts âgé de Trente Cinq ans, Macon de profession demeurant en cette Commune, premiere Section Numero 119, lequel nous a presenté un Enfant du Sexe feminin né le premier de ce mois, sur les huit heures du matin de lui déclarant & d'Anne Catharine Boeren son Epouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prenoms de Marie Catharine. les dites déclaration & présentation faites en présence de Corneil Boeren âgé de Trente deux ans, Soeur de long de profession, de Corneil Janssens âgé de Trente huit ans Charron de profession, demeurans en Commune. Et après qu'il leur a été fait lecture du présens acte de naissance, les pere & le Second Temoin, l'ont signé avec Nous, le premier Temoin a déclaré ne Savoir écrire.

C. G. Janssens
Debast Les arts
P. J. Bruyninckx

L'an mil huit cent Neuf, ce jourd'hui le Six du mois de juin sur les neuf heures du Matin par Devant Nous, Pierre Joseph Bruynnickx, Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, sont Comparus Corneil

Gérard Jansens Majeur, Charron de profession demeurant
en cette Commune d'hoogstraeten, né à Meerle Canton d'hoogstraeten
le Six avril mil Sept cent Soixante douze, fils légitime d'Adrien
Gérard Jansens, Charron domicilié à Meerle & de Catharine Cornélie
Janssens, Veuf d'Anne Marie Oosterwaals, décédée en cette Commune
le dix juillet Mil huit cent huit; ainsi qu'il conste par acte en
Date du onze dudit mois, & Mlle Catharine Van Gestel
aussi Majeure, servante de profession, demeurante à Minder-
hout, née dans la dite Commune de Minderhout, le Cinq février
mil Sept cent Cinquante neuf, fille légitime d'Arnold Van Gestel
décédé à Minderhout, le Vingt neuf Décembre mil Sept cent
quatre vingt quinze & de Marie Catharine françoise Stoffels
aussi décédée à Minderhout le Onze Avril mil huit huit
cent Sept: les quels futurs Epoux nous ont requis de procéder
à la Célébration du Mariage projetté entr'eux, et dont les
publications ont été faites, à hoogstraeten devant la porte princi-
pale de notre Maison-Commune & à Minderhout: Savoir: la
première, le Sept du mois de Mai à l'heure ordinaire de onze du
Matin, la Seconde le Vingt & un dudit mois à la même heure
à hoogstraeten. & à Minderhout, la première, le quatrième
jour de Mai, & la Seconde, le premier du présent mois de
juin! aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant
été signifiée, faisant Droit à leur réquisition, après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci-mentionnées: Savoir, 1°
De l'acte de naissance du futur Epoux. 2° de l'acte de décès
d'Anne Marie Oosterwaals. 3° de celui de Naissance de la
future Epouse. 4° de celui de Décès de Jean Arnold Van
Gestel. 5° de l'acte de Décès, de Marie Catharine françoise

19 Pl.

Stoffels, à Nous délivrés par Extraits des Registres
de l'Etat civil, de ces diverses Communes (le premier de
Meerle le trois du mois de Mai dernier, le Second à hoogstraeten
le Six dudit mois, le troisième à Minderhout le dix neuf avril
dernier, les quatrième & Cinquième dans la dite Commune de
Minderhout, Lieu & Contrée en date du premier Mai dernier
les quels demeurent annexés au présent acte) 6° des actes
des publications faites à hoogstraeten aux dates précitées. 7°
De l'acte délivré par l'officier de l'Etat civil de la Commune
constatant que les publications requises y ont été faites aux
dates ci-dessus relatées; & qu'il n'y est survenu également au-
cune opposition. 8° finalement du Chapitre Six du Code
civil intitulé du Mariage; avons demandé au futur
Epoux, et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour
Mari et pour femme: Chacun deux ayant répondu séparément
et affirmativement, Déclarons au Nom de la Loi, que Corneil
Gérard Jansens, & Catharine Van Gestel sont
unis par le Mariage.

De quoi avons dressé acte en présence d'Adrien Janssens
âgé de vingt neuf ans, frère Germain de l'Epoux, Charron
de profession, demeurant à Meerle, de Corneil Van Gestel
âgé de vingt sept ans, parent au quatrième degré de l'Epouse
Celui-ci et ledit demeurant à Minderhout de Gérard Janssens
âgé de cinquante quatre ans, oncle paternel de l'Epoux Char-
ron de profession demeurant à hoogstraeten, & Jean Henri
Christiaan, âgé de quarante trois ans, Chirurgien de profession
demeurant aussi en cette Commune d'hoogstraeten! les quels

après quil leur en a été ainsi donné lecture, sont Signé avec Nous
& l'Epoux, l'Epouse a déclaré, ne savoir écrire. & jean Jacques Millerbach
# mis des Epoux. approuvés les renvois ci dessus

G jean Bent

C G constans C van Gestel.
J. Fh Philain Fr Janssens

Jan mil huit cent neuf ce jourdhui le neuf du
mois de juin sur les dix heures du matin par devant Nous
Pierre joseph. Bruyninckx, Maire officier public de l'
Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, sont Comparus
Jean Baptiste Hobert, Mineur, prépose des Douanes de
résidence en cette Commune, né à Beurveille, Canton de Vougy-
-ny, arrondissement de Briey, Département de la moselle
le dix neuf Avril Mil Sept Cent quatre vingt huit, fils légitime
de Pierre lieutenant des Douanes retraité demeurant à
Thil, Canton sudit, & de Marguerite Philain: le pere
consentant, d'une part, & Catharine la Borte, Majeure
Domestique demeurante aussi en cette Commune d'hoogstraeten
née à Strassen, Municipalité de Hesperange Département des
forets. disons dans la Commune d'Eich, arrondissement de
Luxembourg, Département Susdit le quatre Avril Mil Sept
Cent quatre vingt trois, fille légitime de Jacques de la Borte
décédé et de Marie Mogenelle particulière demeurante à Stras-
-sen Canton & arrondissement de Luxembourg, d'autre part.
ladite Marie Mogenelle aussi Consentante! les quels futurs
Epoux, Nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage

projetté entr'eux, et dont les publications ont été 20 Pl
faites devant la porte principale de notre Maison
Commune, savoir la première le Trente du mois d'avril
dernier à l'heure ordinaire de onze du matin, la seconde
le quatorze du Mois de Mai au même lieu, & à la même
heure, duement affichées.

Aucune opposition audit Mariage, ne Nous ayant
été Signifiée, faisant Droit à leur réquisition, après
avoir donné lecture de pièces savoir, 1°. de l'acte de Nais
sance du futur Epoux délivré à Beurveille par Extrait des
Registres de l'Etat Civil le Vingt cinq Mai Mil huit Cent
Six, légalisé par le Tribunal Civil de Briey le neuf juillet
de la même année. 2°. de l'acte de naissance de la future
Epouse par Extrait en Date du Vingt neuf Mai dernier
Visé à la préfecture du Département des forêts le Trente
& un Mai dernier, 3°. de l'acte authentique de Consente
-ment passé par devant M. Lambert Notaire public
à la résidence de Villers la Montagne, Canton de Vougy
le Six avril dernier, Enregistré aux Droits réunis, & légalisé
par le Tribunal Civil séant audit lieu, le dix dudit mois
suivis, par le pere du futur Epoux. 4°. de l'acte de Décès
de Jacques la porte, délivré à Strassen, par Extrait
en date du Vingt neuf Mai dernier Visé sur la préfecture
du Département des forêts le Trente & un dudit mois

constatant qu'il est décédé au dit lieu, le Sept Vendémiaire
dessus le Six Vendémiaire de l'an Sept. 5°. de l'acte authen-
tique de Consentement passé par devant Jean Pierre
huberty Notaire public à la residence de Luxembourg
Enregistré aux Droits Reyaux, datant du Vingt Cinq Mai
dernier, légalisé par le Tribunal Civil Séant à Luxembourg
le Trente & un Mai dernier; par lequel acte de la future
Epouse. 6°. des actes des publications faites en cette
Commune d'hoogstraeten, en Dates ci-dessus mentionnée
7°. & du Chapitre Six du Code Civil, Titre Intitulé du
Mariage; avons demandé au futur Epoux et à la future
Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari & pour femme
Chacun deux ayant répondu Séparément et affirmati-
vement, Déclarons au Nom de la Loi que Jean Bap-
=tiste Robert & Catharine de la Porte, sont
unis par le Mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des Sieurs
André Janin, âgé de quarante quatre ans, lieutenant
des Douanes, François Xavier Merry âgé de Cinq an-
=te ans Greffier de la justice de paix de ce Canton, de
Cyprien Joseph Dinaire âgé de Trente deux, préposé
des Douanes, de François Xavier Barthelemi Millard de
âgé de quarante & un ans, lieutenant d'ordre des Do-
=anes, tous quatre amis des Epoux, demeurans en

cette Commune d'hoogstraeten. les quels, après
qu'il leur en a été donné lecture, ont
signé avec Nous et l'Epoux, l'Epouse ayant déclaré
ne savoir écrire. En la Salle ordinaire à la Maison
Commune, les jour, mois & an que dessus.

Robert Merry Janin
Dinaire

Ainsi Sont Nous Cyprien Joseph Bruyninck Maire
du Mois de Juin Sur les dix heures du Matin par de-
=vant Nous Pierre Joseph Bruyninck, Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune d'
hoogstraeten, sont Comparus, les Sieurs Guillaume
François Reyzers de sons Vanpelt, âgé de soixante
quatre ans, particulier, allié à la Défunte, Guil-
=laume Reyzers âgé de Vingt Six ans, Cultivateur
de profession, parent de la Défunte: demeurans
en cette Commune d'hoogstraeten; les quels Nous
ont déclaré que le quatorze de ce mois sur
les quatre heures de l'après=midi Adelaide
Reyzers, âgée de quatre Vingt deux ans nais-
=sante d'Anvers, Veuve de Roland Reyzers est
décédée en Sa Demeure rue du Beguinage, section

21

première Numéro Soixante neuf. et les Déclarons ont Signé
avec nous, le présent acte de Décès, après qu'il leur en a
été fait Lecture.
Willem van Pelt
Wilhelmus f. Luijsters

P. J. Bruijnincke

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le Vingt
deux du mois de juin, sur les six heures du
matin par Devant Nous Pierre Joseph
Bruijnincke Maire officier public de l'Etat Civil
de la Commune d'Hoogstraeten, Est Comparu le Sieur
Gerard Verhoeven âgé de Soixante Sept ans Cultiva-
teur de profession, demeurant en cette Commune Section deux
ième Numéro Trente trois, lequel nous a présenté un
un Enfant du Sexe masculin né le Vingt & un de
ce mois sur les huit heures et demie du Soir, de lui
Déclarant & d'Anne Marie Havermans Son Epouse
et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Jean Damien. les dites Déclaration & présenta-
tion faites en présence de Jacques Vandermeeren
âgé de Trente deux ans Boulanger de profession
de Joan Spreugers âgé de quarante ans Journalier
Demeurans en cette Commune. et après qu'il leur a
été fait Lecture du présent acte de Naissance les pere
& premier Témoin, tout Signé avec Nous, le Second
a déclaré ne Savoir écrire.

G. Verhoeven
Jac. Vandermeeren

P. J. Bruijnincke

22 P.J.

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui
le Vingt Six du mois de juin sur les dix heures du
matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincke
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'Hoogstraeten Est Comparu Henrij Storens âgé de
Trente Six ans Jardinier de profession, demeurant
en cette Commune Section première Numéro Trente
Sept, lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe
féminin né le Vingt Cinq juin* Sur les Sept heures du
matin de lui Déclarant et d'Allegonde Marguérite
Catharine Van Buijten Son Epouse, & auquel il a
déclaré de vouloir donner les prénoms de Marie
Caroline. les dites Déclaration & présentation
faites en présence de Jean Corneil Diels, âgé de
Trente trois ans, Esperand de profession, d'André
Hnaepkens, âgé de Cinquante ans de la même
profession demeurans en cette Commune Hoogstraeten
et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte
de Naissance, les pere & Second Témoin, ont déclaré
ne Savoir écrire le premier Témoin, l'a Signé avec Nous.

* courant

J. C. Diels

P. J. Bruijnincke

L'an mil huit cent Neuf ce jourd'hui le trois
du mois de juillet Sur les dix heures du matin
par Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincke
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune

Hroogstraeten Sont Comparus les Sieurs jean pierre
Thanegraeff âgé de Soixante huit ans, Marchand de Dra-
de profession demeurant en cette Commune Section premiere
Numero Cent trente Sept, aïeul maternel de l'Enfant
Jean Henry Ghislain âgé de quarante trois ans Chi-
rurgien de profession, Voisin; les quels nous ont
Déclaré que le deux de ce mois sur les quatre
heures du Soir est décédé angeline Catharine
Vergouwen. Enfant âgé d'environ deux ans & Demi
fille de Conseil Brassieur demeurant à Carnhout
et d'anne Cornélie Thanegraeff: au Domicile du prémis
Déclarant. Et après qu'il leur a été fait lecture du
présent acte de Décès, les Déclarans Ont signé avec
Nous. J. P. Thanegraeff
J. H. Ghislain
J. P. Bruyninckx

L'An mil huit cent neuf ce jourd'hui le Sept du
mois de juillet sur les dix heures du matin par
Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire
officier public de l'Etat civil de la Commune Hroog-
Straeten Sont Comparus D'une part Jacques Vam
Beurden, Mineur, Tisserand de Draps de profession de
meurant en cette Commune, né à Ehlbourg (Hollande)
le Deux octobre mil Sept Cent quatre Vingt Sept, fils
legitime de francois décédé au lieu, et de Clasine Soldoni
particuliere demeurante à Ehlbourgh. Consentant e &

anne Cornélie Van Hurtum, Majeure Domes-
tique demeurante en cette Commune, née à Wyneersse
Arrondissement d'Anvers: mil Sept Cent quatre Vingt
Sept le Dix neuf Août: fille legitime de jean Henr hir
=tum, Tisserand de profession, domicilié au dit lieu &
d'Elisabeth Augustijns aussi Consentans: les quels
nous ont requis de proceder à la Célébration du Mariage
projeté entr'eux, et dont les publications ont été faites
à Hroogstraeten devant la porte principale de notre
Maison=Commune à l'heure ordinaire de onze de Matin
savoir la premiere le Dix huit du mois de juin dernier
la Seconde le deux du présent mois de juillet.

Aucune opposition au dit Mariage ne nous
ayant été Signifiée, faisant Droit à leur réquisition
après avoir donné lecture 1°= De l'acte de Naissance
du futur Epoux & délivré par Extrait du
Registre Baptistaire, à Ehlbourg: le Vingt neuf Août
mil huit cent huit. 2°= De l'acte de Naissance de la future
Epouse par Extrait des Registres de l'Etat Civil de la
Commune de Wyneersse: en Date du onze juin dernier
3°= De l'acte de Décès de francois Augustin Van Beurden
délivré ainsi à Ehlbourg en Date du neuf juin dernier
constatant qu'il y est décédé le premier Septembre mil
huit cent quatre. 4°= De l'acte authentique de Consente-
=ment de la mere du futur Epoux délivré en même
lieu, en Date du onze juin dernier 5°= De l'acte authenti

que de Consentement des pere & mere de la future Epouse
Delaire à Waasmunster en Date du onze juin dernier 6e des
publications faites en cette Commune d'hoogstraeten aux
Dates precitées. 7e= et finalement, du Chapitre VI du Code
Civil, intitulé du Mariage; avons demandé aux futur
Epoux et à la future Epouse, S'ils veulent se prendre
pour Mari & pour femme: Chacun deux eijant
répondu Séparément et affirmativement Déclarons au
Nom de la loi que Jacques Van Beerden et Anne
Cornelie Van Hertum Sont unis par le Mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Corneil
Van der Meeren, âgé de Trente Six ans Charpentier
de profession, d'Antoine Gommaire De Hoes, âgé
de quarante et un ans, fabricant de Draps, de jean
Corneil De Nolder âgé de Vingt trois ans journalier
de jean pierre d'Aureijssen, âgé de Vingt Six ans Cordon
nier, tous amis des Epoux demeurans en cette Com:
mune d'hoogstraeten: les quels, après qu'il leur en a
été aussi donné lecture tout signé avec Nous et l'Epouse
l'Epoux déclarant ne savoir écrire.

P. Bruneyckx

avec ecriture jan de nolder

A. L. De Hoes

Jean des Meeren

Ban mulhaud cent neuf Ce jourd'hui le Sept
du mois de juillet sur les onze heures du matin
par Devant Nous Pierre joseph Bruneyncky

74
48

Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten sont Comparus l'une part Adrien
Govers, Mayeur, journalier demeurant en cette
Commune, né à Meir le dix neuf juin mil Sept
cent Soixante Douze, fils légitime d'Adrien Gotti
lieb Govers Demeurant à Meir, et de feue Marie Claire
Jeannette Verschueren. Veuf d'anne Catharine
Mayen décédé en cette Commune d'hoogstraeten
le Treize décembre mil huit cent huit, et Lucie
Meijmans, aussi Mayeure, Domestique demeurante
en cette Commune, née à Marckxplas le Six Novem
=bre mil Sept cent Soixante dix Sept fille légitime
d'Adrien & de Cornélie Meertens, décédés: le premier
à Marckxplas le dix Sept juin mil Sept cent quatre
vingt Sept, le Second à Bauerle duc le Vingt
neuf août mil huit cent quatre. les quels futurs
Epoux nous ont requis de procéder à la Célébration
du Mariage projeté entr'eux et dont les publications
ont été faites devant la porte principale de notre Maison
Commune à l'heure ordinaire de onze du matin: la
première, le dix huit du mois de juin dernier, la seconde
le Deux du présent mois de juillet.

aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant été
signifiée, faisant Droit à leur réquisition, après avoir
donné lecture de l'acte de Décès d'anne Catharine Mayen
Constatant qu'elle est décédée en cette Commune à la date
précitée. 2° de l'acte de Naissance de la future Epouse de

Délivré à Marckopolas par Extrait des Registres de l'Etat
Civil, le treize juin dernier. 3e= de l'acte de Décès d'Adrien
Reymans, ainsi délivré à Marckopolas, en même Date
Constatant qu'il y est décédé le jour que dessus, 4e de l'acte
de Décès de Cornelie Mertens par Extrait délivré en la
Commune de Baarlebeek, en le Treize juin dernier,
Constatant qu'elle y est décédée le jour que dessus
5e. des publications de Mariage faites à Hoog
Straeten, aux Dates précitées. 6e= et finalement du
Chapitre VI. du Code Civil intitulé Du Mariage, avons
demandé au futur Epoux, et à la future Epouse s'ils
veulent se prendre pour Mari et pour femme: Chacun
d'eux ayant répondu Séparément et affirmativement
Nous déclarons au Nom de la Loi qu'Adrien Govers &
Lucie Reymans sont unis par le Mariage.

De quoi avons dressé acte en présence d'Henry Jo=
=seph Leys, âgé de vingt quatre ans jardinier, de Pierre
Van Reuth âgé de Trente Six ans, Tailleur, de Pierre
François Verhoeven. âgé de Trente Sept ans jardinier
& Jean Stellekens âgé de quarante Six ans, jardinier
tous quatre amis des Epoux. demeurans en cette
Commune d'Hoog Straeten, les quels, après qu'il leur en a
été aussi donné lecture l'ont Signé avec nous, les parties
Contractantes déclarant ne Savoir écrire.

Petrus van Reuth
Pierre Verhoeven
Jean Stellekens
Leys

P. J. Bruyninckx

49

L'An mil huit cent neuf ce jourd'hui
Le onze du mois de juillet sur les dix heures
Du matin par Devant Nous Pierre Joseph
Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat
Civil de la Commune d'Hoogstraeten Est Comparu
François Aerts âgé de Trente un ans Cultivateur
Demeurant en cette Commune d'Hoogstraeten, Section
première N° Numéro un, lequel Nous a présenté
un Enfant du Sexe masculin, né le dix de Cemois
entre Six et Sept heures du matin, de lui Déclarant
et de Marie Catharine Staeltjens Son Epouse &
auquel il a déclaré Vouloir donner le prénom
de Chrétien. les dites Déclaration & présen=
=tation faites en présence d'Arnold Noeyens âgé
Soixante ans, Cultivateur, d'Adrien Govaerts âgé
de quarante ans de la même profession, Voisins
Demeurans en cette Commune. et après qu'il
leur a été fait lecture du présent acte de Nais=
sance, les père & Témoins l'ont signé avec nous
approuvé l'Cétonnement du mot premier huitième
ligné et le renvoi: Troisième

Franas Aerts
A. Noyens

P. J. Bruyninckx

50

A govaerts

L'An mil huit cent neuf ce jourd'hui le
Seize du mois de juillet sur les dix heures du

matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincx
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten. Est Comparu le Sieur Martin Gommaire
Vergouwen. âgé de quarante ans. Brasseur de profes.
Non demeurant en cette Commune Section deuxième
quinze, le quel nous a déclaré que le quinze
de ce mois Sur les quatre heures de l'après=
midi, Marie Elisabeth Vanpelt Son Epouse
est accouchée d'un Enfant mort qu'il nous présente.
les dites Déclaration et présentation faites en pré.
=sence de Jean Baptiste Vanpelt, âgé de Trente
trois ans Voiturier de profession, de Jean Henrij Aus=
loind Lansenbergh âgé de trente neuf ans Maire=
adjoint de cette Commune, y demeurans. et après qu'il
leur a été fait lecture du présent acte; les Comparant
et Témoins sont Signé avec nous. 4 mots nuls.

M:G: Vergouwen
Lansenbergh adjt JBVanpelt
P.J. Bruijnincks

51 L'an mil=huit=cent=neuf. ce jourdhui le dix
Sept du mois de juillet Sur les dix heures du matin
par Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincks
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten. Est Comparu Jacques Van der
meeren. âgé de Trente quatre ans, Boulanger
Demeurant en cette Commune Section deuxième
Numéro Trente quatre, le quel nous a présenté

un Enfant du Sexe masculin, né le Seize de ce
mois Vers une heure du matin duquel déclarant
et de Marie Elisabeth Saes Son Epouse, & auquel
il a déclaré vouloir donner le prénom de Jacques.
les dites Déclarations & présentation en présence
de Conseil Saes âgé de Soixante Treize ans parti.
=culier de Gerard Verhoeven âgé de quarante Sept
ans Tailleur de profession. Demeurans en cette
Commune. Et après qu'il leur a été fait lecture
du présent acte de Naissance. les père & Témoins
l'ont Signé avec Nous.

Jaq: Vander Meeren
G Saes G: verhoeven
P.J. Bruijnincks

L'an mil=huit=cent=neuf Ce jourdhui le dix huit
52 du mois de juillet Sur les neuf heures du matin par
Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincks Maire offi.
=cier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten,
le Sieur Jacques Martin De Wolf âgé de trente Six ans
demeurant en cette Commune Section première Numéro Cent.
cinquante neuf, Barratiste des Droits réunis, le quel nous
a présenté un Enfant du Sexe masculin, né le dix Sept
de ce mois Sur les huit heures du Soir, de lui Déclarant
et de Barschasie Theodore Van gulbyze Van Batten
=berg Son Epouse & auquel il a déclaré vouloir don.
=ner les prénoms de Pierre Lucas. les dites Décla
=rations et présentation faites en présence de Sieurs

François Barthelemi Xavier Millardet, âgé de quarante et un ans, Lieutenant d'ordre des Douanes, Jean Henry Antoine Lansenbergh. âgé de trente neuf ans, Maire = adjoint de cette Commune, y demeurans. et ont les pere et témoins Signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Et ont comparu.

Lansenbergh adjt J. Bruijnincks D. Mol

53 L'an mil-huit Cent neuf le Vingt Six du mois de Juillet sur les deux heures de Relevée, par Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincks Maire, officier public De l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten sont Comparus; Nicolas Van der Meeren âgé de quarante trois ans journalier Demeurant en cette Commune Section première Numéro Vingt neuf: Epoux de la Défunte, & Simon Van Werd, âgé de Trente quatre ans, garçon Charpentier demeurant aussi à hoogstraeten non: parent ni allié à, les quels nous ont déclaré que Ce jourd'hui Sur les neuf heures du matin Est décédée Adrienne Custers, fille légitime de Corneil & d'Isabelle Marie Van Miert native de Terheyden près de Bréda le quinze octobre mil sept cent Soixante dix huit, Epouse du premier déclarant en sa demeure publiée. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Décès, le Second l'a Signé avec nous, le premier Déclarant a dit ne savoir écrire. a la défunte

S. Van Werd J. Bruijnincks

54 L'an mil-huit cent-neuf ce jourd'hui le Vingt huit du mois de Juillet Sur les deux heures du Matin, par Devant Nous Pierre Joseph Bruijnincks, Maire officier public De l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten sont Comparus, Dune part Bruno Hubertus Magneur, Sieur de long de profession Demeurant en cette Commune, né à Meir, Canton d'hoogstraeten le quatorze du mois de Juillet mil-sept cent quarante neuf, Veuf de Marie Catharine Janssen décédée à hoogstraeten; & Marie Catharine Geerdens aussi majeure, Demeurante à hoogstraeten journalière, née à wortel Canton d'hoogstraeten le Vingt trois avril mil-sept-Cent-Soixante huit, fille légitime de Pierre décédé, et de Henriette Sommeren journalière demeurante en cette Commune Hoogstraeten = d'autre part; les quels nous ont requis de proceder à la Célébration du Mariage projetté entr'eux et dont les publications ont été faites devant la porte principale de notre maison Commune; la première le neuf de ce mois à l'heure ordinaire de onze du matin, la Seconde le Vingt trois de ce mois à la même heure. aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifiée, faisant Droit à leur Requisition, après avoir donné lecture. 1er. de l'acte de naissance du futur Epoux délivré à Meir par Echevin en date du Sept juillet Courant, 2e. de l'acte

de naissance de la future, délivré à Wortel par Extrait en Date du Six juillet Courant, 2° de l'acte de Décès de Marie Catharine Janssen. en date du quatorze octobre mil huit cent huit, constatant qu'elle est décédée en cette Commune le treize dudit mois. 4° des actes des publications faites en cette Commune aux dates prescrites, et finalement du Chapitre Six du Titre du Code civil intitulé du Mariage; avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme: Chacun Deux ayant répondu Séparément et affirmativement, Déclarons au nom de la loi, qu'Adrien Muybrecht & Marie Catharine Geerdes, sont unis par le Mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Corneil Joost. âgé de Soixante trois ans, Cultivateur: Laurent Laureyssen âgé de Trente Sept ans journalier; pierre l'Ander meeren journalier, âgé de quarante Cinq ans, amis des Epoux et de Gérard huybrechts âgé de Trente et un ans, journalier fils de l'Epoux. tous quatre Demeurans en cette Commune. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte, Ainsi que aux parties Contractantes, la troisième Témoin l'a Signé avec nous, les autres et les Epoux ont déclaré ne savoir écrire. # fils légitime de Jean. & d'Hendrine Antonette Geertsen Décédé approuvé le renvoi d'autre part. Pet: Jos: van der meeren

P: J: Bruijninckx

28

L'an mil huit cent neuf ce jourd'hui
54 le Vingt neuf du mois de juillet sur les dix heures du Matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruijninckx, Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'Hoogstraeten, sont Comparus les Sieurs Pierre Gommaire Van Peborgh âgé de Cinquante neuf ans apothicaire de profession Jean Henry Antoine Lansenbergh. âgé de Trente neuf ans Secrétaire de cette Mairie, Demeurans en cette Commune, non parens, ni alliés à la défunte les quels nous ont déclaré que le Vingt de ce mois sur les Cinq heures et demie du matin, Marie Jeanne Potters, Célibataire, âgée de Cinquante huit ans Native de Wouw. (Hollande) est décédée en sa Demeure rue du Beguinage Numéro Soixante dix Sept. et les déclarans ont Signé avec Nous, le présent acte de Décès, après qu'il leur en a été fait lecture. # huit approuvé le renvoi

Lansenbergh Jn. P: G: Van Peborgh P: J: Bruijninckx

L'an mil huit cent neuf. Ce jourd'hui le
56 Trente & un du mois de juillet sur les huit heures du Matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruijninckx Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'Hoogstraeten, Est Comparu Nicolas Vander meeren

âgé de quarante ans, journalier, demeurant en cette Commune, Section premiere numéro ~~vingt~~ neuf, assisté de Simon Van Wered âgé de trente deux ans. Charpentier de profession, Voisin, lesquels, nous ont déclaré que le Trente de ce mois Sur les Sept heures du Soir, Corneil Vandermoeren. fils du Comparant, et de feue Adrienne Cnudden, né le quatorze Mai dernier, est décédé, en la demeure présitée. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de décès, le dernier l'a Signé avec nous le pere du décédé a déclaré ne Savoir écrire.

P. Van Wered

J.J. Bruyninckx

L'an mil-huit-cent-neuf ce jourdhuit prémier
57 du mois d'août Sur les dix heures du matin par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoog Straeten Est Comparu jean pierre Debie âgé de quarante ans demeurant en cette Commune d'hoogstraeten, Tailleur, Numéro quatorze premiere Section, le quel nous a présenté un Enfant du sexe masculin, né le Trente & un de ce mois Sur les neuf heures du Soir, de lui Déclarant & de jeanne Catharine De Crom. Son Epouse & auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean pierre. ——. les dites déclaration et présentation faites,

en présence de Pierre Vercaerts âgé de Trente cinq ans Macon de profession, de jean antoine Legers âgé de quarante Six ans Boulanger de profession demeurans en cette Commune. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de naissance, le pere a déclaré ne Savoir écrire. les Temoins Sont Signé avec nous.

J. A. Legers
Pierre Vercaerts

J.J. Bruyninckx

L'an mil-huit-cent-neuf ce jourdhui le
57 Seize du mois d'août Sur les dix heures du matin,
58 par devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten Sont Comparus Aloijs Vestmans âgé de Trente Sept ans, potier de profession demeurant en cette Commune Section premiere Numéro Sept pere de l'Enfant, & adrien Francois Leestmans, âgé de Trente Six ans de la même profession, demeurant aussi à hoogstraeten oncle paternel de l'Enfant les quels, nous ont déclaré que Marie Thérese Leestmans Enfant âgé de deux ans, fille du premier déclarant et de Dimphe De Kommenckx Epoux, est décédée le quinze de ce mois Sur les Six heures et demie du matin en la demeure présitée. et après que le dit déclarant leur a été fait lecture du présent acte de décès, les déclarans ont dit ne Savoir écrire. et avons signé.

J.J. Bruyninckx

L'an mil huit cent neuf ce jourd'hui le Vingt deux du mois d'août sur les deux heures de relevée par Devant Nous Pierre joseph. Bruyninckx, Maire, officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparus jean Pierre Kersemans, âgé de trente cinq ans Voiturier demeurant en cette Commune Section première numéro cent Soixante quatre, le quel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin, né Ce jourd'hui sur les deux heures du matin de lui Déclarant et de Thérese Smits, Son Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de jean Nicolas de Pierre joseph. les dites Déclaration et présentation faites en présence de Gérard Kersemans âgé de quatre Vingt quatre ans, Cultivateur, François Aertsen âgé de Trente deux ans journalier, demeurans en cette Commune. et après qu'il leur a été fait Lecture du présent acte de leur part et Témoins lont Signé avec Nous.

J. P. Kersemans

G. Kersemans

F. Aertsen

F. J. Bruyninckx

L'an mil huit cent neuf ce jourd'hui le Vingt Sept du mois d'août sur les dix heures du matin disons le Vingt huit août par Devant Nous Pierre joseph. Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, sont Comparus

60

Guillaume Luyckx âgé de Trente cinq ans 30 Sols Journalier de profession, fils du Défunt & Pierre françois Janssens âgé de cinquante & un ans, brasseur aussi du défunt, demeurans en cette Commune; les quels nous ont déclaré que le Vingt Sept de ce mois sur les quatre heures du Soir est décédé Corneil Luyckx Journalier fils de Guillaume & Adrienne Cornelissens, âgé de Soixante deux ans, Epoux de Bibromille Vandermueren, natif d'hoogstraeten: en sa Demeure première Section numéro Sept. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte = Sont acte de Dires les Déclarans lont Signé avec nous.

guillelmus Luyckx

F. J. Bruyninckx

61

pres. Jan Heurs

L'an mil huit cent neuf ce jourd'hui le Trente du mois d'août sur les dix heures du matin par Devant Nous Pierre joseph. Bruyninckx Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten Est Comparu Corneil Domen Claux. = portier âgé de Vingt huit ans demeurant en cette Commune, Section première numéro cent quinze le quel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né le Vingt neuf de ce mois sur les onze heures du Soir de lui Déclarant et de Bibromille De Lauwer Son Epouse, et auquel il a déclaré Vou=

loir donner les prénoms de Marie Catharine.
les dites déclaration et présentation faites en présence
des Sieurs Joseph Nuyens, âgé de Cinquante ans
Sabottier de profession, François Joseph Villain âgé
de Cinquante Cinq ans, Marchand d'Etoffes, demeurans
en cette Commune. et après qu'il leur a été donné
lecture du présent acte de Naissance les pere &
témoins tout Signé avec nous.

Joseph Nuyens Comen Villain J.P. Bruyninckx

62

L'An mil-huit-cent-neuf ce jourd'hui le premier
Septembre Sur les onze heures du Matin par Devant
Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
Est Comparu Pierre Jean Somers âgé de quarante
Cinq ans, Maréchal de profession demeurant en
cette Commune Section Deuxième Numéro Soixante-
quatorze, lequel nous a présenté un Enfant
du Sexe masculin né Cejourd'hui Surles Sept
heures et demie: delui Déclarant et d'Anne Catha-
rine Faes Son Epouse, et auquel il a déclaré Vou-
loir donner le prénoms de Charles. les dites Dé-
claration et présentation faites, en présence de
Comeil Faes, âgé de Soixante trois ans particulier
Balthasar Loostermans, âgé de Trente Sept ans
horloger de profession demeurans en cette Commune

63

et après qu'elle leur a été fait lecture du présent 31p
acte de Naissance les peres & Temoins
l'ont Signé avec nous.

Pierre Joannes Somers C. Faes B. Loosterman. J.P. Bruyninckx

L'An mil huit cent neuf le quinze
du mois de Septembre Sur les neuf heures du
matin, par Devant nous Pierre Joseph
Bruyninckx Maire, officier public de l'Etat
civil de la Commune d'hoogstraeten, Sont Comparus
Jacques Nuyens, âgé de Cinquante Sept ans
Charpentier de profession demeurant en cette Com-
mune Section première Numéro Vingt Cinq &
Simon Pierre Van hoof, âgé de Soixante trois ans,
Tanneur, demeurant aussi en cette Commune: le
premier beau-frere, le Second Voisin de la Défunte
lesquels, nous ont déclaré que le quatorze de
ce mois Sur les huit heures du matin, Marie
Elisabetti Droost, Célibataire, âgée de
Cinquante ans, fille de Guillaume Adrien et
d'Elisabetti Willems Défunts Epoux, est décédée
en la Demeure delui premier Déclarant, et
après qu'il leur a été fait lecture du présent
acte, les Déclarants l'ont Signé avec Nous.

Simon P. Van hoof J.P. Bruyninckx
Jacobus Nuyens

L'an mil huit cent Neuf Ce jourd'hui le
quinze du mois de Septembre Sur les dix heures
du matin, par Devant nous Pierre Joseph
Bruynuckx, Maire, officier public de l'Etat
civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu
Jacques Claessens, âgé de quarante ans
Couvreur en paille demeurant en cette Com-
mune, Section deuxième Numéro Soixante
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe Femi-
nin, né le quatorze de ce mois Sur les onze heures
du Soir, de lui Déclarant et d'Elisabeth Van
Loon Son Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir
donner les prénoms de Marie Therese. les dite,
Déclaration & présentation faites en présence
de Jean François Claessens, âgé de Trente Cinq
ans Charpentier de profession, de Pierre Neels
âgé de Trente neuf ans, Voiturier, demeurans en
cette Commune. et après qu'il leur a été fait
lecture du présent acte de Naissance, le Second
témoin l'a Signé avec nous, les père & premier
témoin ont déclaré ne Savoir écrire.

P. Bruynuckx

L'an mil huit cent neuf Ce jourd'hui



le Vingt deux du mois de Septembre Sur les onze
heures du matin, par Devant Nous Pierre
Joseph Bruynuckx, Maire officier public
de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
Nicolas Crabeels, âgé de Cinquante Six ans Couvreur
en bois, et Corneil Cools Cabaretier du même âge
demeurans en cette Commune, Voisins du Défunt
sont Comparus, les quels nous ont déclaré que
le Vingt et un de ce mois, Sur les Cinq heures du
soir Pierre Janssens Cordonnier de profession
natif d'anvers: le Vingt trois Décembre mil Sept-
Cent-trente & un. fils de feus Pierre Dissons Cor-
neil & de Marie Aerdens, est décédé dans la
demeure Section première. N° Numéro Cent dix
neuf. et les déclarans ont Signé avec nous le présent
acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Nicolas Crabeels
Cor Cools

P. Bruynuckx

L'an mil huit cent neuf Ce jourd'hui le Vingt
quatre du mois de Septembre Sur les dix heures
du matin par Devant Nous Pierre Joseph
Bruynuckx Maire officier public de l'Etat
civil de la Commune d'Hoogstraeten sont
Comparus Nicolas Crabeels âgé de Cinquante
Six ans Couvreur en bois, demeurant en cette
Commune Section première Numéro Cent dix-huit

& Corneil Cools du même âge Cabaretier, Voisin
les quels tous ont déclaré que ce jourd'hui vers
une heure du matin est décédé Corneil Cuypers
âgé de Soixante et onze ans journalier, célibataire
natif de Munderhout fils de Jacques et Dame
Marie Meyris décédés, au Domicile du premier
déclarant. et après qu'il leur a été fait
lecture du présent acte de décès, les Comparans
ont signé avec Nous.

N Crabeels Corn Cools

J.J. Bruynincks

L'An mil huit cent neuf ce jourd'hui le
Vingt huit du mois de Septembre sur les dix heures
du matin par Devant Nous Pierre Joseph
Bruynincks, Maire, officier public de l'état
civil de la Commune d'hoogstraeten. Est Comparu
le Sieur François Weyler, âgé de Vingt neuf ans charr-
pentier de profession demeurant en cette Commune
Section d'cupieme Numero quarante quatre, le quel
nous a présenté un Enfant du Sexe masculin, né
le Vingt Sept de ce mois, sur les onze heures du Soir
de lui Declarant & de Marie Cornelisse & au quel
il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Pierre
Jacques. les dites Déclaration et présentation faites
en présence de Jean Verstreepen, âgé de Cinquante
trois ans, Boucher de profession, Jean pierre Aerts

De quarante Sept ans, Cordonnier de profession
demeurans en cette Commune. et les pere
temoins ont Signé avec nous, après qu'il leur a été
fait lecture du présent acte de Naissance. & Son
Epouse. approuvé le renvoi

François Weyler
J. B. Aerts

J.J. Bruynincks

J'ai renvoyé vers Jean
L'An mil huit-cent neuf ce jourd'hui le Cinq
du mois d'Octobre Sur le midi par Devant Nous
Pierre Joseph Bruynincks, Maire, officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
est Comparu Adrien Luybrechts âgé de Soixante
et un ans Sieur de long de profession demeurant en
cette Commune Section deuxieme Numero Soixante
Sept — le quel nous a présenté un Enfant du Sexe
féminin né ce jourd'hui vers une heure de lui
Déclarant et de Marie Catharine Geerdens Son
Epouse et au quel il a déclaré Vouloir donner
les prénoms de Marie Therese. les dites
Déclaration et présentation faites, en présence
de Gerard Luybrechts âgé de Trente quatre ans
journalier, de Laurent Laureijssen âgé de Trente
huit ans aussi journalier, demeurans en cette
Commune, les quels et le pere de l'Enfant, après lecture
du présent acte, ont déclaré ne Savoir écrire

J.J. Bruynincks

L'an mil-huit Cent Neuf Ce jourd'hui
69 le Sept du mois d'octobre Sur les dix heures du
matin par Devant Nous Pierre Joseph. Brun-
nick, Maire, officier public de l'Etat Civil
de la Commune d'hoogstraeten Est Comparu. Pierre
Smouts âgé de Cinquante deux ans journalier
de profession demeurant en cette Commune
Section première Numéro Cent Vingt deux
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin
né le Six de ce mois Sur les Sept heures du matin
de lui Déclarant et de Marie Catharine
De Koninck Son Epouse, et auquel il a déclaré
Vouloir donner les prénoms d'Anne Catharine.
les dites Déclaration et présentation faites en
présence de Pierre de Koninck, âgé de Vingt
huit ans journalier de profession, de jean pierre
de Koninck âgé de Trente deux Tailleur de
profession, demeurans en cette Commune. et après
qu'il leur a été fait lecture du présent acte de
naissance. Les père et premier Témoin ont déclaré
ne Savoir écrire, le Second l'a Signé avec Nous.
P Koninck

L'an mil huit Cent neuf Ce jourd'hui le
70 Sept du mois d'octobre Sur les onze heures du

matin, par Devant Nous Pierre Joseph
Brunninck, Maire, officier public de l'
Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, Sont
Comparus Jean Pierre Debie, âgé de quarante
ans, Tailleur de profession demeurant en cette Com-
mune Numéro quatorze, & Jean Van Riet âgé
de Trente ans journalier demeurant à Ryke-
vorsel, les quels nous ont déclaré que Jean Pier-
re Enfant du premier déclarant et de Jeanne
Catharine Defrous, né le trente et un Août dernier
est décédé ce jourd'hui sur les trois heures et demie
du matin en Son Domicile Sus indiqué. et après
qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Décès
les Comparants ont déclaré ne Savoir écrire.

L'an mil huit Cent Neuf Ce jourd'hui
71 le dix du mois d'octobre sur les dix heures du
par Devant Nous Pierre Joseph. Brunninck
Maire officier public de l'Etat Civil de la Com-
mune d'hoogstraeten, Sont Comparus, Melchior
Cornelissen, âgé de trente cinq ans Boulanger
de profession & henry Clorétien Merckx, du même
âge, Boucher de profession demeurans en cette Commu-
ne Voisins du Défunt les quels, nous ont déclaré

que le neuf de ce mois sur les onze heures du Matin
Corneil Christiaensen âgé de quatre Vingt dix
ans natif de Munderhout, Epoux d'anne Peeters est
décédé dans sa demeure Section deuxieme Numéro onze
et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte
les Déclarans, l'ont Signé avec nous.

h Cuerickx
M Cornelissen

92 L'an mil huit Cent Neuf Ce jourdhui onze
du mois d'octobre Sur les neuf heures du matin
par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx
Maire officier public de l'Etat de la Commune
d'hoogstraeten Est Comparu Jean Dekeuster âgé
de Trente ans, Cabarretier de profession demeurant
en cette Commune Section premiere numero Trente cinq
lequel nous a déclaré que le dix de ce mois Sur
les Sept heures du Soir, Anne Cornelie Janssens
son Epouse, est accouchée d'un Enfant mort
environ deux heures après sa Naissance. les dites
Déclarations et la presentation de l'Enfant, faites en
présence de Joseph. Faes, âgé de Trente Cinq ans,
Boutiquier demeurant en cette Commune, Corneil Jans.
sens âgé de Trente cinq ans fournier, demeurant à
Wortel. et après qu'il leur a été fait lecture du présent
acte, les Déclarant & Temoins l'ont Signé avec Nous.

C: Jansens Dekeuster
Pj Faes
P.J. Bruyninckx

73 L'an mil huit Cent Neuf Ce jourdhui
le quatorze du mois d'octobre, sur les onze
heures du matin par Devant Nous Pierre Joseph
Bruyninckx, Maire, officier public de l'Etat
Civil de la Commune d'hoogstraeten sont Comparus
Jean de Keuster âgé de Trente ans Cabarretier
demeurant en cette Commune Section premiere Numéro
Trente cinq, Epoux de la Défunte, Corneil Jansseens
âgé de Trente cinq ans, fournier demeurant à
Wortel frere Consanguin de la Défunte, lesquels
nous ont déclaré que le Treize de ce mois, Sur
les neuf heures du Soir, Anne Cornelie Jansseens
née a Wortel le Douze octobre, mil Sept Cent
Soixante dix neuf fille d'antoine et de Marie
Wouters, Epouse du premier Déclarant est decedée
dans sa demeure précitée. et les Déclarans ont signé
avec nous le présent acte de Décès, après qu'il
leur en a été fait lecture.

C: Jansens Dekeuster
P.J. Bruyninckx

105 L'an mil huit Cent Neuf Ce jourdhui le dix du mois
74 de Novembre Sur les dix heures du matin, par Devant
Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
sont Comparus Jean Baptiste Van gelt âgé de
Trente trois ans Voiturier de profession, demeurant.

en cette Commune Section Deuxieme Numéro Vingt deux
et Joseph. Hendrickx, âgé de Cinquante trois ans
Cabaretier de profession Voisin, les quels nous ont
déclaré que le neuf de ce mois sur les dix heures avant
est décédé Jean Dominick, Celibataire âgé de
Vingt neuf ans, natif d'Etten (Hollande) fils
de feux Jean Corneil et d'Helene Cornélie
Lauwers, Domestique du premier déclarant,
dans la Demeure d'icelui. et les Déclarans ont signé
avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait
lecture. Joseph Hendrickx
J B Van pelt
P. P. Bruyninckx

L'An mil huit Cent neuf ce jourd'hui le Douze du mois
de novembre sur les deux heures de relevée par Devant Nous
Pierre Joseph. Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat
Civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu le Sieur Pierre
Joseph. Jacs âgé de Vingt Sept ans, Berlanger de profession
Demeurant en cette Commune Section premiere Numéro dix huit
le quel nous a presenté un Enfant du Sexe feminin né le dix de
ce mois sur les neuf heures du matin de lui Déclarant et de
Clarre Jansens Son Epouse et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Caroline Elleresse. les dites de Cla-
ration & présentation faites en présence de Jean Dethuck âgé
de Trente ans Cabaretier de profession De Gerard Verhoeven
âgé de quarante Six Tailleur de profession demeurans
en cette Commune d'hoogstraeten. et après qu'il leur

a été fait lecture du présent acte de Naissance, les 36
pere & Temoins ont Signé avec Nous.
G: Verhoeven
Gerard
P. B. J. Jacs
P. P. Bruyninckx

L'An mil huit Cent Neuf ce jourd'hui le Treize du mois
de novembre sur les onze heures du matin. par Devant
Nous Pierre Joseph. Bruyninckx, Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
sont Comparus, d'une part Balthasar Thibert
Meyeur, Cabaretier de profession demeurant à Elleren
arrondissement d'anvers, né à Anvers, le onze Mars
mil sept cent quarante-un. fils legitime d'Antoine & d'An-
ne De Meijer décédés, veuf d'Anne Catharine Huysvolgels
décédée dans ladite Commune d'Elleren le Vingt huit Juin
dernier et Jeanne Marie Joseph Huyppens, aussi Meyeur
Servante demeurante en cette Commune d'hoogstraeten native
d'Elleren arrondissement d'anvers le Vingt trois juin mil
Sept cent soixante treize d'autre part sous soixante & douze fille legitime
de Jean Baptiste Huyppens décédé en cette Commune. et de
Jeanne Catharine Verhaegen demeurante à hoogstraeten; les
quels futurs Epoux nous ont requis de procéder à la célébra-
tion du Mariage projetté entr'eux, et dont les publications
ont été faites à Elleren & à hoogstraeten, savoir en la
premiere Commune le Vingt deux et Vingt neuf octobre dernier &
à hoogstraeten, le Vingt deux octobre dernier, et le Cinq de ce
mois à l'heure ordinaire de onze d'attration. aucune
opposition audit Mariage, ne nous ayant été signifiée,

après avoir donné lecture 1° de l'acte de naissance du futur Epoux, et de celui de la future Epouse, 2° de l'acte de Décès de Jeanne Catharine Leysvolgels, 3° de l'acte de décès de Jean Bte Luyppens. 4° finalement du Chapitre Six du Code Civil intitulé du Mariage avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme? et Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au Nom de la Loi que Balthasar Teubert et Jean Marie Joseph Luyppens sont unis par le Mariage.

Dequoi avons dressé le présent acte en présence de Martin Snoeckx âgé de Cinquante Cinq ans, Voiturier de profession demeurant à Turnhout, de Jean Charles Joseph Luyppens, âgé de quarante deux ans, Boulanger de profession, frère Germain de l'Epouse, Christian Hanneeuw, âgé de Cinquante deux ans Chapelier de profession, de Henry Schellekens, âgé de quarante trois journaliers; ces deux derniers ainsi que le premier Amis des Epoux les trois derniers demeurans en cette Commune d'Hoogstraeten lesquels après qu'il leur en a été aussi donné lecture ont signé avec nous et l'Epouse; l'Epoux a déclaré ne savoir écrire

X

Joanna Maria Josepha Luyppens Martinus Snoeckx

Josephus Carolus Josephus Luyppens

Christ. Hanneeuw Hendrik Schellekens

L'An Mil huit Cent neuf Ce jourdhui le Seize du mois de Novembre sur les dix heures du matin, par devant

77

39

Pierre Joseph Bruyninckx Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'Hoogstraeten sont Comparus d'une part: Martin Snoeckx, Mayeur, Voiturier de profession demeurant à Turnhout, Célibataire, né à Wethy arrondissement de Turnhout, le quatorze Avril, mil sept cent cinquante quatre fols, légitimé de Martin et de Marguerite Lauwenberg. et d'autre part, Jeanne Josephe Luyppens fille Mayeur, Célibataire demeurante en cette Commune, née en cette Commune d'Hoogstraeten, fille légitime de Jean Baptiste décédé et de Jeanne Catharine Leysvolgels demeurante en cette Commune, laquelle future Epouse née le Cinq août mil sept cent soixante dix neuf.

Les quels futurs Epoux nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites à Turnhout et à Hoogstraeten: savoir dans la première Commune le Vingt neuf octobre dernier et le Cinq et à Hoogstraeten le Vingt neuf octobre dudit, et le Douze de ce mois, à l'heure ordinaire de onze du matin. aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifié, suivant droit à leur réquisition; après avoir donné lecture 1° des actes de Naissances des futurs Epoux, 2° de l'acte de Décès de Martin Snoeckx, père du futur 3° de l'acte de ces Décès de Jean Baptiste Luyppens père de la future 4° des actes des publications faites à Turnhout et à Hoogstraeten qui constatent qu'il n'y a aucune opposition 5° et finalement du Chapitre Six Titre du Code Civil intitulé du Mariage; avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, Déclarons au

au Nous de la Loi que Martin Snoeckx & Jeanne Josephe Luyppens sont unis par le Mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Jean Charles Joseph Luyppens, âgé de quarante deux ans Boucher de profession frere germain de l'Epouse Jean Delvaux âgé de Trente ans Cabaretier de profession. Chretien Hanekeer, âgé de cinquante deux ans Chapelier de profession & Henrij Schellekens, âgé de quarante trois ans Journalier de profession Amis des Epoux: tous quatre demeurans en cette Commune d'Hoogstraeten. les quels après qu'il leur en a été aussi donné Lecture S'ont signés avec nous et les parties Contractantes.

P. J. Bruyninckx

Martinus Snoeckx JJ Luypens

J. C. J. Luyppens

J. Delvaux

Chrt. Hanekeer Hr. Schellekens

L'an mil huit cent trente sept. Ce jourd'hui le Dix Sept du mois de Novembre sur les dix heures du matin, par Devant Nous Pierre Joseph. Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Sont Comparus les Sieurs Jean Baptiste Boons âgé de quarante ans, Tanneur de profession Neveu de la Défunte du Coté maternel & Pierre Joseph Luevens âgé de quarante Cinq ans, Medecin de profession, allié, Demeurans en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le Seize de ce mois Sur les dix heures et Demie avant midi Anne Cornelie Van den Luytgaerden. âgée de quatre Vingt Cinq ans, fille d'Arnold, et de Maria Van den Vyver décédés, Veuve des Secondes Noces de Jean Baptiste Vanpelt, est décédée en sa Demeure Section premiere Numéro Cent quarante Six. et après que lecture leur a été faite du present acte de Décès, les déclarans l'ont signé avec nous. Notaire d'Hoogstraeten

W Boons P. J. Lievens

P. J. Bruyninckx

L'an mil huit cent trente sept Ce jourd'hui le Dix neuf du mois de Novembre sur les onze heures du matin par Devant Nous Pierre Joseph. Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'Hoogstraeten Sont Comparus Adrien Antoine De Noot âgé de Trente Sept ans particulier, Neveu de la Défunte du Coté maternel, & Jean Pierre Aerts âgé de quarante Sept ans Cordonnier de profession, Voisin, demeurans en cette Commune, les quels nous ont déclaré que le dix huit de ce mois Sur le minuit et Demie Marie thérese Horsten âgée de quatre Vingt Cinq ans, Native d'Hoogstraeten fille d'Adrien & d'Alida Van Bedaff décédés Veuve de Jacques Swolfaerts, est décédée, en Sa Demeure Section premiere Numero Cent Onze. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte, les Déclarans l'ont signé avec nous.

J. B. Aerts Dewoot

P. J. Bruyninckx

60

L'an mil huit cent neuf ce jourdhui le Vingt trois du mois de Novembre sur les dix heures du matin par Devant nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire, officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, sont Comparus d'une part, Jacques Strijbos, Mayeur, journalier demeurant en cette Commune d'hoogstraeten, âgé d'hoogstraeten le quatre avril mil Sept cent quatre vingt deux, fils legitime de Clement Strijbos, journalier demeurant en cette Commune et de Marie Catharine Vander Zaeken décédée à hoogstraeten. et d'autre part Marie francken. Domestique, aussi Mayeure, demeurante à hoogstraeten, native de Groot Zundert (hollande) le trois avril mil Sept cent Soixante dix Sept, fille legitime de Corneil pierre francken. et de Petronille Van Ostaijen décédés audit lieu.

Les quels futurs Epoux, nous requis de procéder à la Celebration du Mariage projetté entr'eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune; Savoir la premiere, le Cinq de ce mois, la Seconde le dix neuf de ce mois, à heure de midi de cette matinée. aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, après avoir donné lecture: 1°. des actes des futurs Epoux, 2°. de l'acte de Décès de Marie Catharine Vander Zaeken, 3°. des actes de Décès des pere & Mere de la future Epouse. 4°. et finalement du Chapitre Six, Titre du Code Civil intitulé du Mariage; avons demandé au futur époux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme? Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement: Declarons au Nom de la Loi que Jacques Strijbos & Marie francken. sont unis par le Mariage.

39

de quoi a été dressé le présent acte en présence de Corneil francois Keersmans âgé de Trente Neuf ans, journalier Cousin-germain de la dite materniel, de l'Epoux. d'heurij Bogaerts âgé de Trente ans aussi journalier ami des Epoux. de Jean francois Aerts, âgé de quarante ans Domestique. ami des Epoux, de pierre Van Eeuth âgé de quarante ans Tailleur ami des Epoux. tous quatre demeurans en cette Commune Lesquels témoins heurij Bogaerts sur ce requis a déclaré ne savoir écrire.

C. J. Keersmans
Jo V Reeth
Joannes Scrits

J. J. Bruyninckx

61

L'an mil huit cent neuf ce jourdhui le Vingt trois du mois de novembre sur les dix heures du matin, par Devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, Est Comparu. Jean Jans der Avort Teinturier de profession demeurant en cette Commune section Deuxieme numero Six, âgé de quarante Six ans, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin, né le Vingt & un de ce mois sur les Sept heures du soir de lui déclarant, et d'Anne Elisabeth Bastiaensen Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean. francois. les dites Declaration & présentation faites en présence de Jacques Caudron âgé de quarante Six ans Cordonnier de profession, Jean Strijbos âgé de Trente Six ans journalier, demeurans en cette Commune. les quels après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de Naissance. l'ont signé avec nous & le greffier.

J B Strijbos
H Van der Avort
J Caudron

J. J. Bruyninckx

L'an mil huit Cent neuf ce jourd'hui le Vingt Sept
du mois de novembre sur les neuf heures du matin par
52 Devant Nous Pierre joseph. Bruyninckx, Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
est Comparu le Sieur Balthasar Vostermans, âgé
de Trente Sept ans, horloger de profession, demeurant en
cette Commune Section première Numero Cent Trente Six
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né
le Vingt Cinq de ce mois sur les neuf heures du Soir de lui
déclarant et d'Anne Jacobs, Son Epouse, et auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Baptiste
les dites déclaration & présentation faites en présence
de Gerard Verhoeven, âgé de quarante Six Tailleur de
profession, de François Gerard, tantôt sacs, âgé de
quarante neuf ans demeurans en cette Commune d'hoog
straeten. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte
de naissance les pere & Comparus sont signé avec nous.

B Vosterman
G. verhoeven f. faas

L'an mil huit Cent neuf ce jourd'hui le Trente du mois
117 de novembre sur les dix heures du matin, par Devant
33 nous Pierre joseph. Bruyninckx, Maire, officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, sont
comparus d'une part Jacques joseph. Ghysbrechts,
Majeur, journalier demeurant en cette Commune, né à

hoogstraeten le Vingt quatre Août mil Sept Cent Soix
=ante dix huit, fils legitime de pierre et de Catharina
Michiels en deçà de : et d'autre part Elisabeth Hermans,
aussi majeure, journalière demeurante aussi à hoog=
straeten, née à de Meusel. (Hollande) le premier Jan=
=vier mil Sept Cent Soixante dix huit, fille legitime de
Corneil demeurant à hoogen: meert (Hollande) journa=
=lier de profession et d'Elisabeth Ruyten décédée. les quels
futurs Epoux nous ont requis de proceder à la Célébration
du Mariage projeté entr'eux et dont les publications
en cette Commune : savoir, la premiere le Douze de ce
mois, la Seconde le Vingt Six devant la porte principale
de notre Maison = Commune, à l'heure ordinaire de onze
du matin.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant
été signifiée, faisant Droit à leur réquisition après avoir
donné lecture 1°. des actes des Naissances des Epoux. 2°.
De l'acte du Décès d'Elisabeth Ruyten en Date du Sept de ce mois
Constatant qu'elle est décédée 3°. audit hoogen: meert le Treize
juillet mil Sept Cent quatre Vingt Cinq : 3°. des actes des pu=
=blications faites en cette Commune aux dates précitées. 4°.
et finalement du Chapitre Six du Titre du Code Civil intitulé
du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la fu=
=ture Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari & pour
femme: chacun d'eux ayant répondu séparément &
affirmativement, Déclarons au Nom de la loi que
Jacques joseph Ghysbrechts & Elisabeth

trois jours de Mariage.

Et aussitôt les Epoux nous ont déclaré qu'il estoit né deux quatre Enfants, inscrits sur les régistres de l'Etat Civil de la Commune: le premier en Date du Vingt huits floréal an onze, sous les prénoms de Jeanne Catharine: le deuxieme en date du premier frimaire an Treize: sous les noms de Jean Corneil, le troisieme en Date du Vingt Trois août mil huit cent Six, sous le noms de Jeanne. le quatrieme en date du seize Mai mil huit Cent huit sous le nom de Clément, les quels y les reconnais sont pour leurs fils & filles.

De tout quoi avons dressé le présent acte, en présence de François Antoine Gerard Faes, Cabaretier de profession âgé de quarante neuf ans ami des Epoux, de Laurent Laureysen âgé de Trente Six ans. Journalier, Corneil Bocren âgé de Trente quatre ans, Sieur de long de profession, Corneil Laureysen. âgé de Trente Six ans, Boutier de profession trois, amis des Epoux, demeurans en cette Commune. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte, les premier et quatrieme témoins l'ont signé avec nous, les autres & les parties Contractantes ont déclaré ne savoir écrire.

François Faes Corneliüs Laureysens

Jean Nicolas Brouwers

Cejourdhui le Trente du mois de novembre sur les dix heures & demie du matin par devant Nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire, officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten sont Comparus



Tune part Corneil Laureijssen, Mayeur, bouvier de profession, demeurant en cette Commune d'hoogstraeten, natif de Merxplas, le deux février mil Sept Cent Soixante Treize, fils légitime de François et de Jean: = ne Marie Leesmans décédés. et d'autre part Jeanne Marie Van Beurden. aussi, mayeure journaliere, demeurante aussi en cette Commune fille légitime de Barthelemée et de Petronille Nuijtens décédés native de Meerle le Vingt trois février, mil Sept Cent Soixante treize. les quels futurs Epoux nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projetté entr'eux et dont les publications ont été faites en cette Commune: Savoir, la premiere le Douze la Seconde le Vingt Six de ce mois à l'heure ordinaire de ouze du matin devant la porte principale de notre Maison = Commune:

aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur Réquisition, après avoir donné lecture 1°. des actes des Naissances des Epoux 2°. des actes des publications faites aux dates prénotées et finalement du Chapitre Six. du Titre du Code civil intitulé du Mariage; avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse = S'ils veulent se prendre pour mari & pour femme: Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement: Déclarons au Nom de la Loi que Corneil Laureysen. & Jeanne Marie Van.

Beurden sont unis par le Mariage

Et aussitôt les dits Epoux nous ont déclaré qu'il est né deux leur Enfans : Savoir ; Anne Catherine, le dix huitt mil sept cent quatre vingt dix neuf : Anne Marie, le vingt cinq novembre : mil huit cent deux, Jacques, mil huit cent quatre le huit octobre, Jean, le seize mars —— mil huit cent sept, et Jeanne Patronille le —— quatorze mars mil huit cent neuf, les quels ils re—connaissent pour leurs fils & filles.

De tout quoi avons dressé le présent acte, en presence de François Antoine Gerard Jaes, Cabaretier de profession âgé de quarante neuf ans : Laurent Laureysen, âgé de Trente Six ans, journalier, frere germain de l'Epoux ; Corneil Bocren, âgé de Trente quatre ans Sieur de lorij : de Jacques Joseph. Gluysbeerts âgé de Trente & Un ans Journalier : les premiers et deux derniers amis des Epoux : tous demeurans en cette Commune. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte, les premier & troisieme témoins les Epoux précédé & quatrieme témoins ne sachant écrire ont signé avec nous Off. Publ. Bruynincks. dit sons que l'Epoux a aussi signé, l'Epoux a déclaré ne savoir écrire. ainsi que les trois dernier témoins. approuvé le Batonnement de huit mots aux trois dernieres lignes.

Cornelius Jacobus Verheijen

P.J. Bruynincks

L'an mil huit cent neuf

45

Cejourd'hui le Vingt deux du mois de Décembre sur les dix heures du matin par devant Nous Pierre Joseph Bruynincks, Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten est com-

parus George Verheijen, âgé de vingt neuf ans, journalier de profession demeurant en cette Commune Section première Numéro Vingt Cinq ; lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin, né le Vingt deux de ce mois sur les neuf heures du matin de lui déclarant et d'anne Marie Verheijen son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Marie. les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Vermeyden âgé de quarante Sept ans Cordonnier de profession, & Corneil Verheijen âgé de Soixante Cinq ans journalier de profession demeurants en cette Commune d'hoogstraeten. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de naissance, les pere & témoins l'ont signé avec nous.

P.J. Bruynincks

George Verheijen Cornelius Verheijen
A Vermeyden

L'an mil huit cent neuf

47/86

Cejourd'hui le Vingt deux de Décembre sur les dix heures du matin, par devant nous Pierre Joseph Bruynincks, Maire officier public de l'Etat civil de la Commune d'hoogstraeten sont comparus ; George Verheijen, âgé de vingt neuf ans journalier, demeurant en cette Commune Section première Numéro Vingt Cinq, pere du dit enfant Enfant, et Corneil Verheijen âgé de Soixante Sept, journalier, aussi demeurant à hoogstraeten Oncle maternel, les quels nous ont déclaré que Jeanne Marie fille du premier déclarant & d'anne Marie Verheijen, est née ce matin sur les quatre heures, en la demeure prédite. et après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de décès, les déclarans l'ont signé avec Nous.

Cornelius Verheijen P.J. Bruynincks

G Verheijen

Clos & arrêté le présent Registre ainsi acte de l'Etat civil

passés devant Nous huit huit cent neuf par Devant Nous pierre
joseph. Brugmanck, Maire officier public de l'Etat civil de
la Commune d'hoogstraeten
En la Maerie d'hoogstraeten le premier janvier mil huit cent neuf
dix.

J.P. Brugmanck

Table Alphabetique & Chronologique des actes
Contenus du présent Registre

Noms prénoms des Maries nom: peaux-nés & ju:dits ou morts	Date des actes
Naissances	
+ Aertsen (Marie thérèse)	le deux Avril
× Aerts (Cherlien)	le onze juillet
× (Vander) Avart (jean françois)	le huit trois Novembre
× Bogaerts (Gaetien henry)	le trois février
+ (de) Bie (jean pierre)	le premier août
× Claessen (Marie thérèse)	le quinze Septembre
Degraeyer (Enfant mort)	le huit sept Mars
× Floren (Marie caroline)	le huit dix juin
+ Faes (Caroline thérèse)	le Douze Novembre
Govaerts (anne Marie)	le dix Avril
+ huybrechts (Marie thérèse)	le huit octobre
× Janssens (Pierre joseph)	le sept mars.
Janssen (Adrien joseph)	le huit Mars
+ Janssen (Marie catharine)	le quatre Avril
× Janssen de Roovn (jean Baptiste)	le Seize Mai

Noms prénoms de Maries — nouveaux nés, et jugés morts.	Date des actes
+ Merseman (Pierre joseph)	le huit deux août
(De) Keuster (Enfant mort)	le onze octobre
Leesmans (Helena)	le huit huit janvier
+ Lauwyssen (jean pibromille)	le quatorze Mars
+ Leys (anne Marie)	le dix neuf avril
+ Leeraerts (Marie Catharine)	le deux juin
× Loostermans (jean Baptiste)	le huit dix Novembre
+ Merlaut (jeanne Marie Catharine)	le quatre janvier
+ (de) Martaert (Adrien françois)	le huit quatre janvier
+ (Vander) Moeren (Cornil.)	le quinze Mai
(Vander) Moeren (Enfant mort	le Treize Mai
× (Vander) Mueren (jacques)	le dix sept juillet
+ oomen (Marie Catharine)	le trente août
+ philipsen (pierre.)	le treize Mars
+ (Van) Riel jean Baptiste	le quatre janvier
+ Soniers (Charles)	le premier Septembre
+ Swaerts (pierre) anne catherine	le huit octobre
+ Verschueren (Lucie)	le huit huit Mars
+ Verhoeven (Marie rose)	le onze Avril
+ Verhoeven (jean Paulin)	le huit deux juin
Vergouwen (Enfant mort)	le Seize juillet
+ Wheyen (jeanne Marie)	le huit deux Septembre
+ Willebords (Guillaume)	le dix huit juillet
(de) Wolf (pierre Lucas)	le deux avril

Noms prénoms des Mariés nouveaux nés et jours des morts	Date des actes
X Myler (Pierre jacques)	le Vingt huit Septembre
Mariages entre	
X (Van) Beurden (Jacques) & Van Ivertaam (anne Cornelie)	le Sept juillet
X Cuisinier (Hubert Joseph) et Breuders (Petronille)	le Vingt Sept janvier
X Govers (Adrien) et Segmans (Lucie)	le Sept juillet
Ghysbrechts (Jacques Joseph) et heneuens (Elisabeth)	le trente Novembre
X Huybrechts (Adrien) & Geerdens (Marie Catharine)	le Vingt huit juillet
X Tuberti (Balthazar) & huijpens (Jeanne Marie Joseph)	le Treize Novembre
X Janssens (Corneil gerard) & Van Gastel (Catharine)	le Dix juin
Leuleyssen (Corneil) & Van Beu=den (Jeanne Marie)	le Trente Novembre
X Peeters (Joseph gerard) & Croes (Marie Henriette Petronille)	le trente avril
X Robert (Jean Baptiste) & la porte (Catharine)	le neuf juin
X Smeets (Martin) & huyppens & (Jeanne Joseph)	le Seize Novembre

Noms prénoms des Mariés nouveaux nés & jours des morts	Date des actes
X Stoops (Jacques) & Franckens (Marie)	le Vingt trois Novembre
Décès	
Berthelt (Catharine)	le Vingt trois janvier
(Vanden) Broeck (Elisabeth) Epouse de Govaerts (Adrien)	le onze Avril
(de) Bie (Jeanpierre)	le Sept octobre
Christiaensen (Corneil)	le dix octobre
Deckers (Adrien)	le Vingt & un Mars
Eustan (Adrianne) Epouse de Van der moeren (Nicolas)	le Vingt cinq juillet
Ghysbrechts (Bégue)	le Vingt deux janvier
Govers (Jean pierre)	le Vingt cinq février
Goetstouvers (Marie Catharine)	le douze Mars
Ghysbrechts (Cornélie)	le Sept avril
Ghisbain (Marie françoise) Epouse de Aertt (Jean pierre)	le Vingt quatre avril
hendrickx (Gerard)	le quinze Avril
Hendrickx (Laurent)	le douze Mars
Fransen (Marie Thérèse) Veuve Snellaert	le dix neuf Novembre
Jespers (François)	le dix Sept février
Janssens (pierre)	le Vingt deux Septembre
Janssens (Anne Cornélie) Epouse de Jean de Keuster	le quatorze octobre

noms prénoms des Mariés, nouveaux mariés, et prédécédés morts.	Date des actes.
Hegendoys (Egide Henry)	le quatorze février
Cantianaus (Marie Thérèse)	le Seize août
Puyckx (Corneil)	le Vingt huit août
(Veuf) Luijtgaerden (Anne Cornélie)	le dix Sept Novembre
Meyris (François)	le huit avril
Moons (Marie) Veuve Roland Keyzer	le quinze juin
(Veuf) Moreau (Corneil)	le trente un juillet
Cornelis (Jean)	le dix Novembre
Pellins (Anne Marie) Veuve Knoffel	
Veldeus	le dix huit janvier
Peeters (Jeanne Catharine)	le trois Mars
Cottart (Marie Jeanne)	le Vingt neuf juillet
Proost (Marie Elisabeth)	le quinze Septembre
Keppers (Corneil)	le Vingt quatre Septembre
(Veuf) Seeuwen (Pierre)	le Vingt juin
de Keyser (Guillaume)	le Seize février.
(Veuve) Van (Cornélie) Veuve Dykmans	le treize avril
Vergouwen (Angélique Catharine)	le trois juillet
Verheyden (Jeanne Marie)	le trente Décembre.

Ainsi a été rédigé la présente table par nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten officier public de l'Etat civil soussigné, en exécution de l'article onze du Décret du trente juillet Mil sept cent quatre Vingt sept actes. En la Mairie d'Hoogstraeten

le dix janvier Dix huit cent dix.

P. P. Vaingaerden

45